Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Ille-et-Vilaine, Bais, impasse Saint-Pierre

Génèse d'un cimetière et d'une chapelle médiévale

sous la direction de

Laurent Aubry

Inrap Grand Ouest
février 2020

Inrap

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE 35014

Arrêté de prescription 2019 - 208

Système d'information |

Code Inrap D129089

Ille-et-Vilaine, Bais, impasse Saint-Pierre

Génèse d'un cimetière et d'une chapelle médiévale

sous la direction de

Laurent Aubry

avec la collaboration de

Paul-André Besombes
Elsa Jovenet
Françoise Labaune-Jean

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

février 2020

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).
Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7 Fiche signalétique
8 Mots-clefs des thesaurus
9 Intervenants
11 Notice scientifique
11 État du site
12 Localisation de l'opération
14 Arrêté de prescription
20 Projet scientifique d'intervention
22 Arrêté de désignation

Résultats

25 **1. Présentation de l'opération archéologique**

25 **1.1 Les raisons et les objectifs de l'intervention**

25 **1.2 Cadre géographique et géologique de l'opération**

26 **1.3 Contexte archéologique environnant**

29 **1.4 Approche historique de la chapelle Saint-Pierre**

30 **1.5 Méthodologie et moyens mis en œuvre**

32 **1.6 Le travail de post-fouille**

34 **2. Présentation des données archéologiques**

34 **2.1 Introduction**

34 **2.2 Récapitulatif des données archéologiques issues de la fouille de 1986 et 1987**

35 **2.3 Tranchée n°1**
38 **2.3.1 Les sépultures**
41 **2.3.2 Les vestiges associés à la chapelle**
42 2.3.2.1 Les fondations du mur nord (F. 1.3, 1.4 et 1.5)
42 **2.3.3 Les structures fossoyées**
42 2.3.3.1 Le Fait 1.1
42 2.3.3.2 Le Fait 1.2

45 **2.4 Tranchée n°2**
46 **2.4.1 Les sépultures**

48 **2.5 Tranchée n°3**
51 **2.5.1 Les sépultures**
51 **2.5.2 Les vestiges associés à la chapelle**
55 **2.5.3 Les autres vestiges.**
55 2.5.3.1 L'empierrement (F 3.1)
55 2.5.3.2 Le Fait 3.2
55 2.5.3.3 La fosse (F. 3.3)
55 2.5.3.4 Le Fait 3.4

56 **2.6 Tranchée n°4**
57 **2.6.1 La sépulture**
57 **2.6.2 Les vestiges fossoyés**
57 2.6.2.1 Le fossé F. 4.1
57 2.6.2.2 Le fossé F. 4.2

58 **2.7 Synthèse des éléments relatifs à la chapelle Saint-Pierre**

59 **2.8 Synthèse des éléments relatifs aux sépultures, perspectives**

60 **2.9 Étude du mobilier**
60 **2.9.1 Le mobilier céramique**
61 **2.9.2 Le mobilier métallique**
64 **2.9.3 Étude numismatique**
64 2.9.3 1 Identifications

65 **3. Bibliographie générale**

67 **4. Conclusion**

Inventaires techniques

71 **1. Inventaire des tranchées de sondage**

72 **2. Inventaire du mobilier archéologique**

73 **3. Liste des figures**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;

2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);

3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologiqu
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

01/09/2018

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Bais

Adresse ou lieu-dit
Impasse Saint-Pierre

Codes

code INSEE
35014

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 380025
y : 6776775
z : 75-76 m NGF

Références cadastrales

Commune
Bais

Année
2017

section(s)
AB

parcelle(s)
1286

Propriétaire du terrain

M. Gérard Levêque

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-208

Numéro de l'opération
D129089

Numéro de l'arrêté de désignation
2019-357

Nature de l'aménagement

Demande de permis d'aménager

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Indivision Levêque

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Laurent Aubry, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

4 au 8 novembre 2019

Surface prescrite et sondée

Emprise maximale prescrite
679 m²

Surface sondée
127 m² soit 18,70 %
de la surface du projet

Niveau d'apparition des vestiges
Entre 0,35 m et 1,10 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- [ ] **Paléolithique**
  - [ ] Inférieur
  - [ ] Moyen
  - [ ] Supérieur
  - [ ] Mésolithique et Épipaléolithique
- [ ] **Néolithique**
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
- [ ] **Chalcolithique**
- [ ] **Protohistoire**
- [ ] **âge du Bronze**
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
- [ ] **âge du Fer**
  - [ ] Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - [ ] La Tène (second Âge du Fer)
- [x] **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - [ ] République romaine
  - [ ] Empire romain
    - [ ] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [ ] Bas-Empire (de 285 à 476)
- [x] **Époque médiévale**
  - [x] haut Moyen Âge
  - [x] Moyen Âge
  - [ ] bas Moyen Âge
- [x] **Temps modemes**
- [x] **Époque contemporaine**
  - [ ] Ère industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Édifice public
- [x] Édifice religieux
- [ ] Édifice militaire
- [ ] Bâtiment
- [x] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [ ] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Bâtiment agricole
- [x] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [ ] Maison
- [ ] Structure urbaine
- [ ] Foyer
- [x] Fosse
- [x] Sépulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Mégalithe
- [ ] Artisanat
- [x] Tranchée de fondation
- [x] Radier de fondation

Mobilier

	nb	
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■		Céramique
☐		Macro-restes
☐		Végétaux
☐		Faune
☐		Flore
■		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
■		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
■		Monnaie
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Terre cuite architecturale

Études annexes

- [ ] Géologie
- [ ] Datation
- [ ] Anthropologie
- [ ] Carpologie
- [ ] Anthracologie
- [ ] Pétrographie
- [ ] Palynologie
- [ ] Macrorestes
- [x] An. de céramique
- [x] An. de métaux
- [ ] Aca. des données
- [x] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au conservateur régional de l'archéologie	Conservateur régional de l'archéologie
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaux Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant DDAST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion du mobilier
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Recherche documentaire

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charier, Rennes (35)	Entreprise de travaux publics	Ouverture des tranchées de sondage

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Elsa Jovenet, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier Inrap	Topographe	Levé topographique

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction du rapport, DAO
Paul-André Besombes, SRA	Numismate	Étude numismatique
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	PAO
Elsa Jovenet, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Étude funéraire, DAO
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue	Étude et dessin du mobilier médiéval
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

Notice scientifique

La présente intervention archéologique réalisée dans la commune de Bais (Ille-et-Vilaine), résulte d'un projet de construction d'une maison individuelle. Cette opération a été effectuée par une équipe de trois archéologues de l'Inrap du 4 au 8 novembre 2019.
Les données recueillies durant cette opération apportent des informations nouvelles mais partielles sur l'occupation ancienne de la parcelle. La fouille entreprise en 1986 et 1987 par Philippe Guigon avait déjà permis de mettre au jour un important cimetière du haut Moyen Âge et le chœur en abside d'une chapelle de style roman.
Les quatre tranchées de sondage réalisées durant notre diagnostic ont permis de confirmer le prolongement occidental de la chapelle Saint-Pierre sur la parcelle étudiée.
Les premières observations faites durant cette opération ont rapidement montré un très mauvais état de conservation de l'édifice confirmant ainsi les premières observations faites durant la fouille ancienne.
La datation de cet édifice n'a pas été confirmée par ce diagnostic. Nous savons seulement que cette construction est postérieure aux sépultures mérovingiennes (données de fouille 1986 et 1987) mais antérieure au milieu XII^{e} selon les sources historiques disponibles.
Le diagnostic a également permis de mettre au jour un nombre très important de sépultures sur les 127 m² d'ouverture (plus ou moins 65 sépultures). Ces dernières sont irrégulièrement réparties puisque que certaines tranchées (tr. 1 et tr. 2) ont livré une très forte densité de sépultures, équivalente à celle observée durant la fouille de 1986 et 1987, tandis que d'autres (tr. 3 et tr. 4) ont livré, comparativement aux deux tranchées précédentes, un nombre beaucoup moins important de tombes.
La répartition des sépultures confirme l'extension de l'ensemble funéraire vers l'ouest et vers le sud. Le diagnostic montre également l'existence de plusieurs phases chronologiques dans la mise en place des sépultures puisque des recoupements ont été observés au contact de la tranchée 2.
L'état de conservation des ossements est satisfaisant voire bon, offrant ainsi de belles perspectives d'études pour l'anthropologie, ce qui est plutôt rare pour les nécropoles rurales en Ille-et-Vilaine.

État du site

Conformément à la prescription, la totalité des tranchées réalisées sur l'emprise de la zone diagnostiquée a été rebouchée à l'issue du diagnostic. L'emprise totale des sondages est de 127 m² soit 18,70 % de la surface prescrite par le SRA de Bretagne.

Localisation de l'opération

Bretagne,
Ille-et-Vilaine,
Bais,
Impasse Saint-Pierre
x : 380025
y : 6776775
(Lambert 93)
z : 75 - 76 m NGF

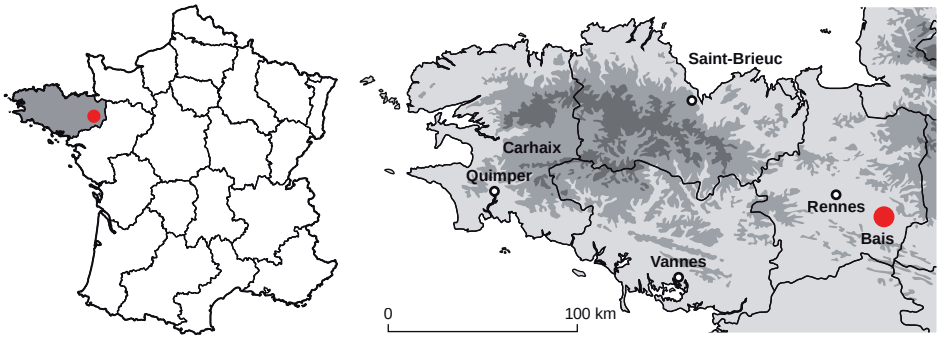

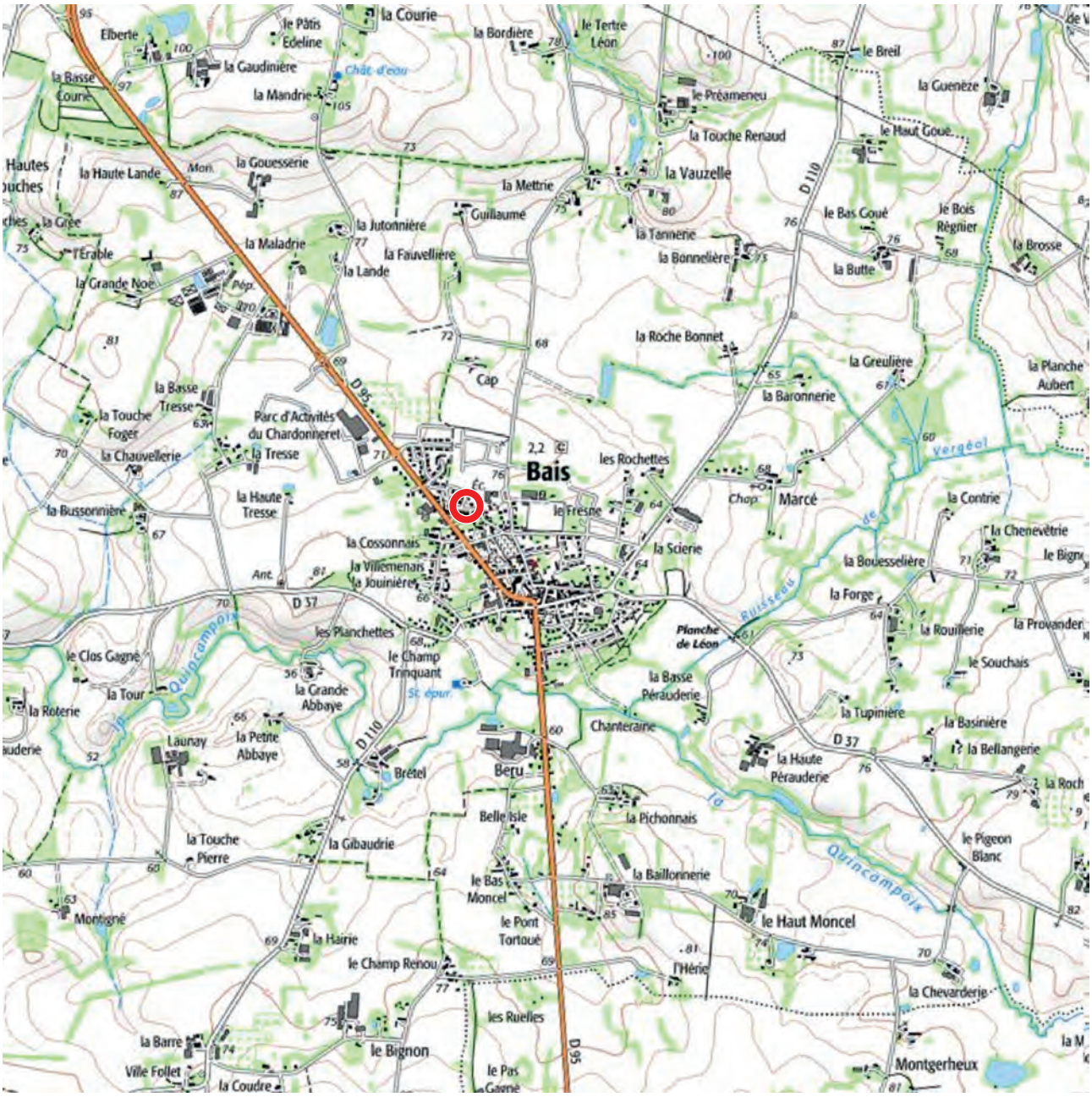

: localisation du diagnostic archéologique.

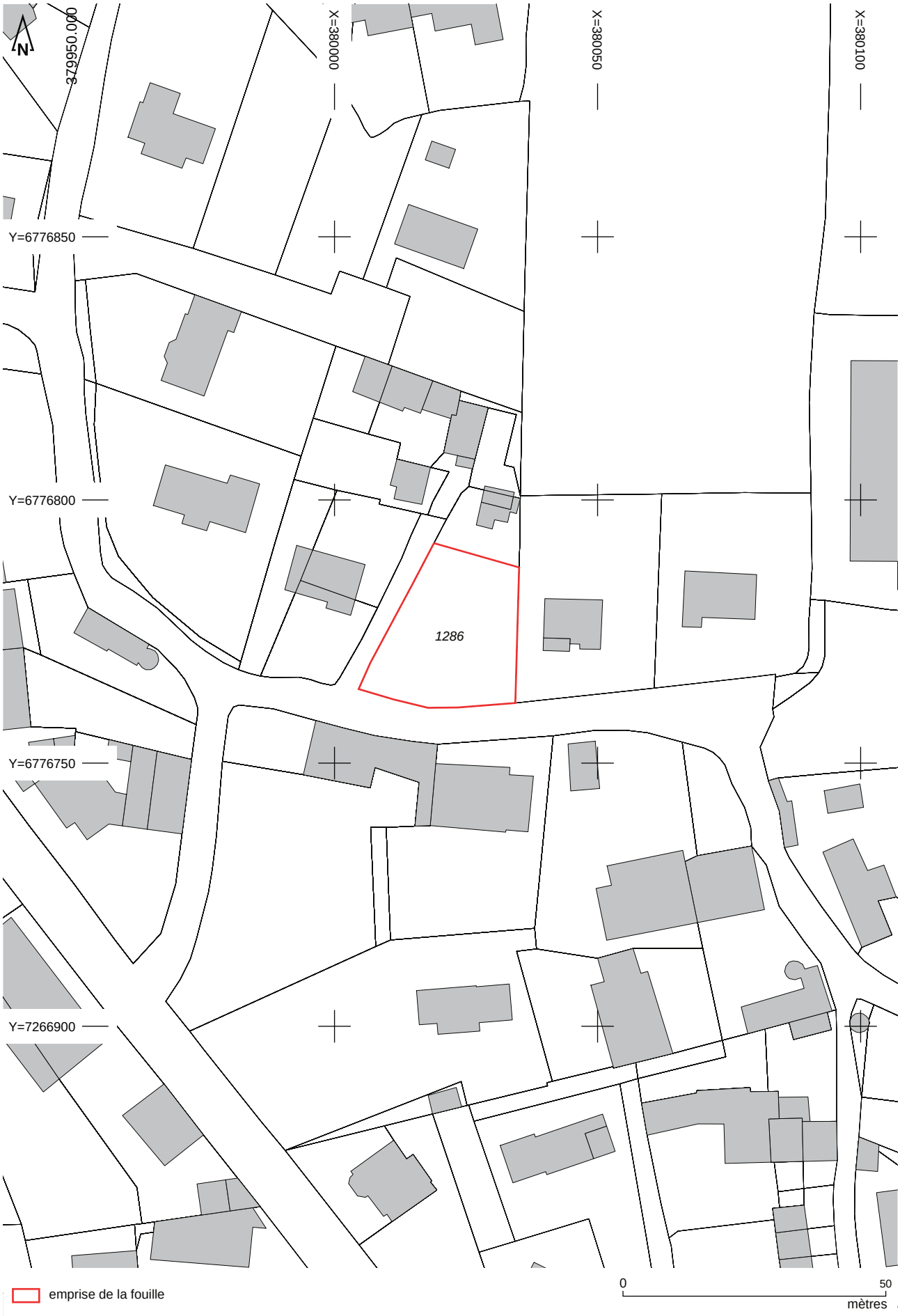
N
379950.000
X=380000
X=380050
X=380100
Y=6776850
Y=6776800
Y=6776750
Y=7266900
1286
emprise de la fouille
0
50
mètres

Arrêté de prescription

D129089

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE 17 MAI 2019 INRAP GO

Rennes, le 13 mai 2019

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/EP/VC/265

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : BAIS (35)
impasse Saint-Pierre

PJ : arrêté n° 2019-208

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

M. Gérard LEVÊQUE
7 rue de la Croix
35680 BAIS

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
17 MAI 2019
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2019-208 du 13 mai 2019

ARRÊTÉ n° 2019-208 portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 03014 19 V 0001 déposé par M. Gérard LEVÊQUE, 7 rue de la Croix, 35680 Bais, relatif au projet de création d'un lotissement sur un terrain situé à Bais, impasse Saint-Pierre, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 06 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, la zone a livré d'importantes occupations antiques et médiévales dont une nécropole mérovingienne et une chapelle dont le bâti est susceptible de se prolonger sur la parcelle sujette du présent diagnostic ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : BAIS

lieu-dit : impasse Saint-Pierre

cadastre : section : AB parcelles : 1286

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 679 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gérard LEVÊQUE et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 13 mai 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataires :
M. Gérard LEVÊQUE
INRAP

Copie :
Commune de Bais
Vitré communauté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-208
portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	BAIS
lieu-dit :	impasse Saint-Pierre
cadastre :	section : AB parcelles : 1286
pétitionnaire:	M. Gérard LEVÊQUE

Emprise du diagnostic archéologique : 679 m²

Objectifs :

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.
Le secteur de la Chapelle Saint-Pierre et du Bourg Saint-Pair ont fait l'objet depuis les années 1980 de plusieurs opérations archéologiques qui ont révélé la nature dense des occupations humaines, dès la période néolithique.
En 1986-1987, la parcelle contiguë à l'emprise du présent diagnostic a été fouillée (P. Guigon) préalablement à la construction d'une maison. Les travaux archéologiques ont permis de mettre en évidence en premier lieu une nécropole remontant à l'époque mérovingienne, qui a livré plusieurs dizaines de sépultures extrêmement bien conservées, disposées pour l'essentiel dans des coffres ou des sarcophages. A l'emplacement de la nécropole s'est ensuite établie une chapelle, la Chapelle Saint-Pierre, dont l'abside a été bien dégagée. Un second cimetière a accompagné cette structure, de manière tout à fait classique. Au total, ce sont donc plus de 150 tombes qui ont été découvertes, faisant de cet ensemble l'une des nécropoles médiévales les plus importantes de la région.
Dans les années 2000, l'aménagement de bâtiments scolaires et d'un lotissement juste au Nord de la parcelle fouillée ont entraîné de nouvelles opérations archéologiques (F. Le Boulanger, diagnostic, 2006 et D. Pouille, opération de sauvegarde par l'étude, 2009). Ces études ont notamment démontré l'existence d'une vaste villa antique avec plusieurs bâtiments répartis sur 5 000 m². Elle était en lien avec des ensembles cultuels, notamment deux *fanum* (temple gallo-romain) et une nécropole à incinération.

Principes méthodologiques :

Ce secteur est donc hautement sensible d'un point de vue archéologique et le diagnostic visera à caractériser l'existence de différentes phases d'occupation, le cas échéant. Le prolongement de la chapelle et potentiellement de la nécropole sont à attendre sur la parcelle concernée par le présent diagnostic. Il conviendra donc de prendre en considération dès le diagnostic toute la typologie de vestiges qui peut être attendue, dont les vestiges anthropologiques.

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse de petite taille. Les tranchées seront réalisées par passes successives. Un détecteur de métaux devra être utilisé aux moments opportuns du décapage.
Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan et repositionnées par rapport aux données issues des opérations antérieures.
Une étude des mobiliers potentiellement conservés sur place par les propriétaires du terrain depuis les années 1980 sera également réalisée autant que possible (plaques à inscription).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 13 mai 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

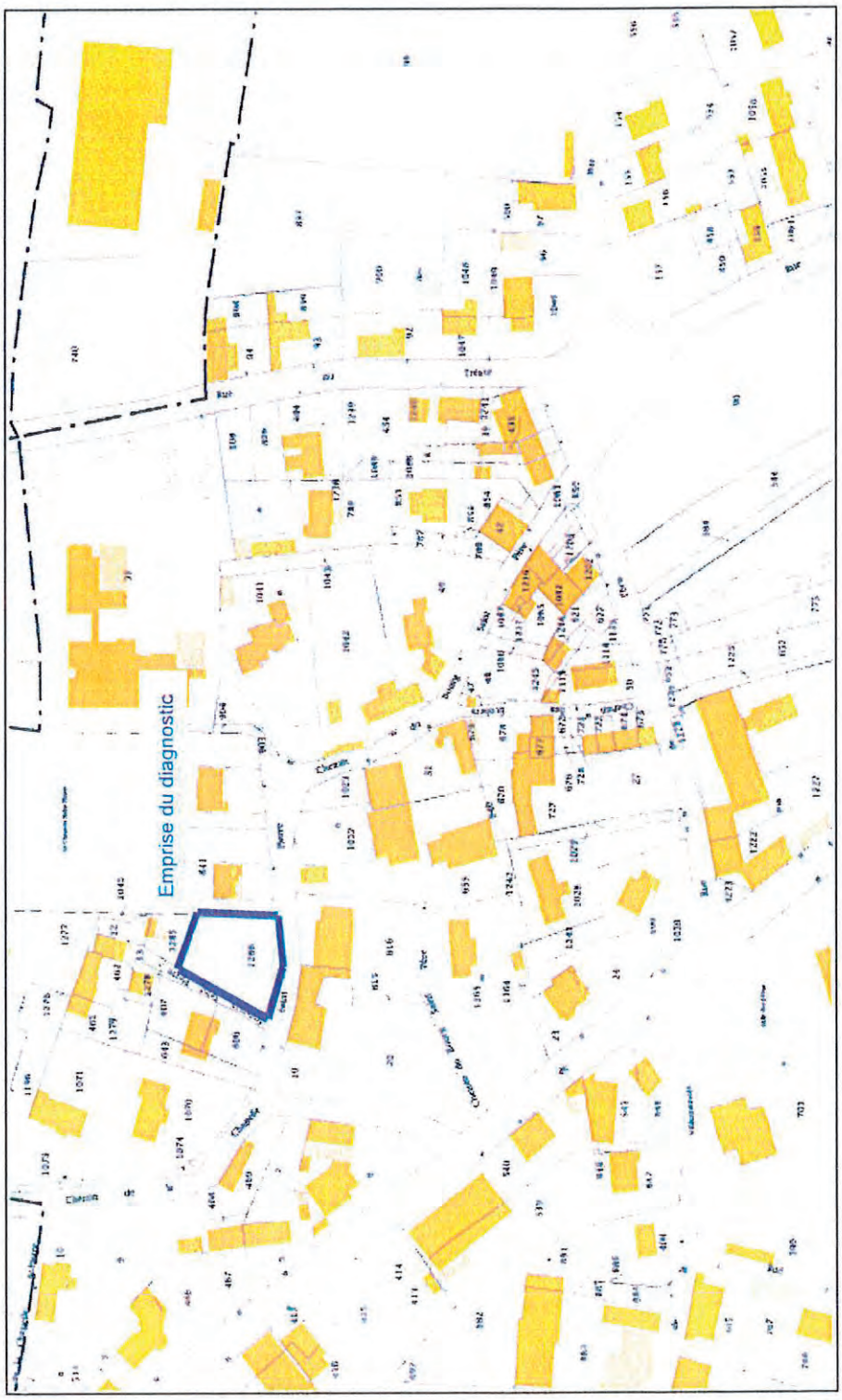
Emprise du diagnostic

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D129089
BAIS (35), IMPASSE SAINT-PIERRE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Ille-et-Vilaine**
Commune	**Bais**		
Lieu-dit	**IMPASSE SAINT-PIERRE**		
Cadastre	**Bais : AB 1286**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2019-208**	**17-05-2019**	**679 m²**	**-**	**11/09/2019**
Modification					

Contexte actuel	**Urbain**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2019-208**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

Laurent Aubry

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de larges fenêtres permettant de caractériser les vestiges, d'en préciser le dégré de conservation et de procéder au dénombrement d'éventuelles sépultures. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Un détecteur de métaux sera également mis en œuvre durant l'opération.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	10 jours	6 jours
Dessinateur		6 jours
Spécialiste (céramologie)		4 jours
Spécialiste (anthropologie)	3 jours	5 jours
Topographe	3 jours	2 jours

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	Novembre 2019

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu

Arrêté de désignation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
16 OCT. 2019
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2019-357 du 2 octobre 2019

Arrêté n° 2019-357 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-208

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-208 du 13 mai 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BAIS, impasse Saint-Pierre (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1er : M. Laurent AUBRY (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-208.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Laurent AUBRY.

Fait à Rennes, le 2 octobre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Laurent AUBRY

Copie :
Inrap
Commune de Bais

II. Résultats

1. Présentation de l'opération archéologique

1.1 Les raisons et les objectifs de l'intervention

Le projet de construction d'une maison individuelle à Bais (Ille-et-Vilaine) a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic sur la totalité de la parcelle concernée, soit 679 m² de superficie. Cette opération a été mise en place en raison du contexte archéologique environnant. En effet, le terrain étudié est contigu à une parcelle ayant fait l'objet d'une fouille de sauvetage d'octobre 1986 à juin 1987 sous la responsabilité de Philippe Guigon. Cette opération avait permis de mettre au jour un ensemble funéraire constitué d'au moins 151 individus s'étalant de la période mérovingienne (VI^{e}) à la période moderne (XVII^{e} siècle). Les fondations de l'abside d'une chapelle romane (XII^{e} siècle) avaient également été identifiées.
Notre objectif était donc de déterminer, au moyen de sondages mécaniques (tranchées et/ou vignettes), la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis et menacés par le projet. Il s'agissait également de déterminer la nature, la chronologie, l'étendue et le degré de conservation de ces éventuels vestiges afin de disposer de suffisamment d'éléments pour décider du type de mesures à prendre avant le démarrage des travaux sur la parcelle.

1.2 Cadre géographique et géologique de l'opération

La commune de Bais se situe au sud-est du département de l'Ille-et-Vilaine à une trentaine de kilomètres de la ville de Rennes. La parcelle explorée est implantée à l'angle de l'impasse Saint-Pierre et du chemin du Bourg Saint-Père à environ 400 m au nord-ouest de l'église paroissiale de Bais (Ille-et-Vilaine) (**Fig. 1**).

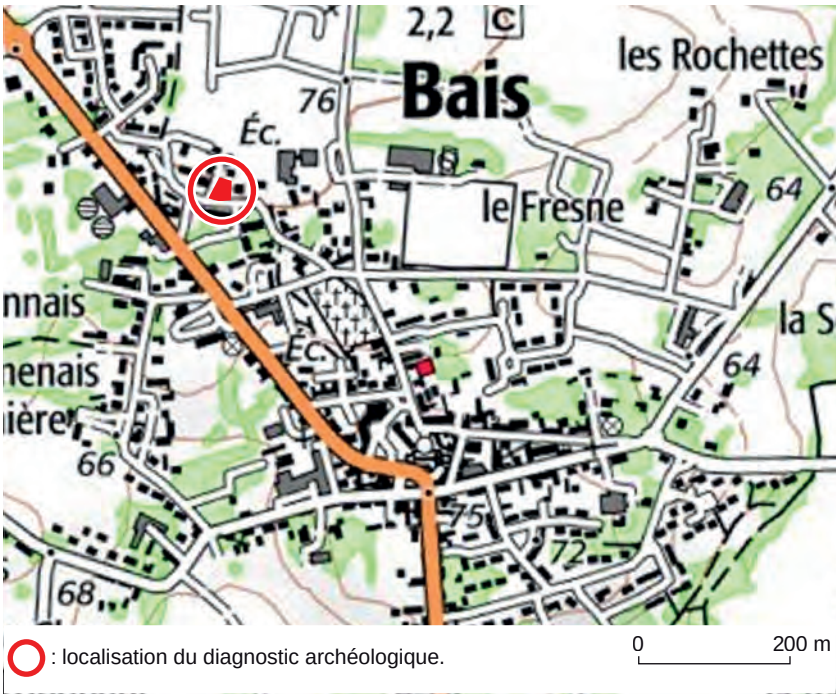

Fig. 1 Localisation du diagnostic archéologique sur extrait de la carte IGN au 1/10 000.
© IGN, Stéphane Jean

D'un point de vue topographique, le terrain sondé présente une faible pente du nord au sud de l'ordre de 2% (entre tr. 4 et extrémité sud tr. 3) et d'environ 3% d'est en ouest (entre tr 1 et 2). Le bourg actuel de Bais est installé sur des formations superficielles alternant des niveaux gréseux et des siltites à lamines, correspondant à une forte altération du schiste [bCs] (**Fig. 2**).

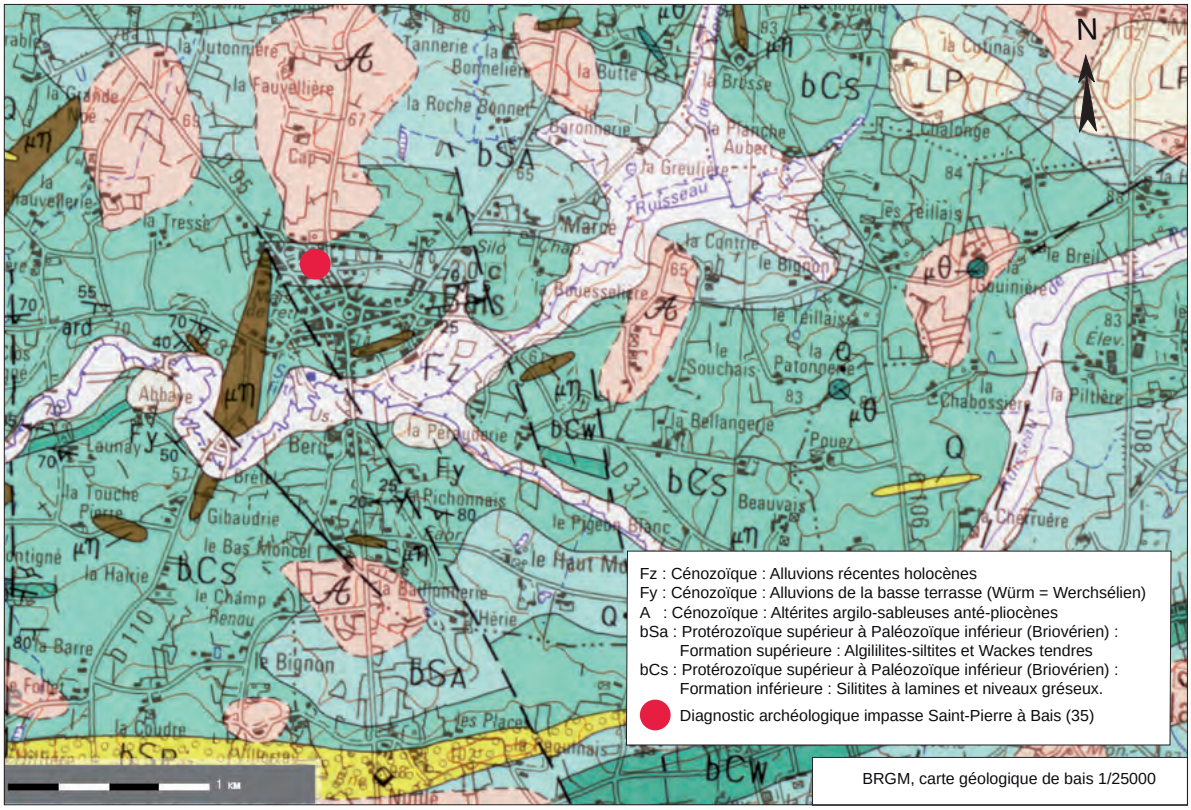

Fig. 2 Localisation du diagnostic archéologique sur extrait de la carte géologique au 1/25 000.
© BRGM, Infoterre

1.3 Contexte archéologique environnant

Si la première mention écrite de Bais, concernant l'église, remonte au douzième siècle de notre ère, les vestiges archéologiques mis au jour sur cette commune d'Ille-et-Vilaine témoignent d'une occupation beaucoup plus ancienne. (**Fig. 3 et 4**).
Parallèlement aux nombreuses découvertes fortuites dues aux prospecteurs locaux, les fouilles et diagnostics archéologiques ont montré une occupation ancienne de ce terroir.
Lors de prospections anciennes réalisées dans les champs au nord de la Chapelle Saint-Pierre, jusqu'à Cap, G. Chesnel a ramassé des témoins d'une occupation humaine continue depuis la protohistoire (en faisant abstraction de fragments de silex). Ce dernier a ainsi découvert deux rouelles de plomb, de nombreux fragments de *tegulae* et *d'imbrices*, (comme d'ailleurs sur les parcelles où s'étendait la nécropole), et des tessons médiévaux.
Le trésor monétaire mis au jour en 1904 près de la ferme de Cap, à 300 m au nord du Bourg St-Pair, fit la célébrité de la commune. Enfermées dans un vase, 425 monnaies, dont 407 deniers d'argent et des rondelles non encore estampées furent enfouies vers 740. La cause de cet abandon reste indéterminée. La présence de flans et de déchets d'argent fait penser à un dépôt de monnayeur (Chédeville, Guillotel 1984, Meuret 1993).
Un second trésor monétaire, plus tardif, fut découvert à La Houssaye en 1933. 597 deniers d'argent, contenus dans un petit récipient en terre, furent enfouis entre 1169 et 1205. Ces monnaies sont conservées au Musée de Vitré.

En 2009-2010, au lieu-dit du Bourg Saint-Pair, une fouille a mis en évidence une maison piriforme datée par C 14, à partir d'un prélèvement de charbon, entre le néolithique récent-final et le chalcolithique et d'après la céramique recueillie, entre la fin du néolithique et l'âge du Bronze (Blanchet 2011 : 56).
Lors du diagnostic archéologique effectué en 2011 à la carrière des Vallons, l'équipe a mis au jour plusieurs indices de présence humaine ancienne : plusieurs lots de céramiques allant du néolithique au premier âge du Fer ainsi qu'un fragment d'anneau en schiste attribué au néolithique ancien ou au début du néolithique moyen. (Mentelé 2011 : 88).
En 2013, J.C. Durand a mené une fouille au lieu-dit Champagné. Dans le comblement d'une fosse dépotoir très charbonneuse, une hache polie a été découverte au sein d'un lot très important de céramique romaines. Quelques fragments de lames en silex ont également été découverts sur le site. On peut noter également la présence d'un fragment de céramique datée du néolithique moyen I, prélevé dans un chablis.
Au lieu-dit le Fresne un enclos funéraire de la Tène ancienne a été mis au jour lors d'un diagnostic en 2011. De nouveau à la carrière des Vallons le diagnostic a dévoilé une forte densité d'occupations. La plus ancienne est attestée par un enclos annulaire datant du premier Âge du Fer. Quatre autres ensembles fossoyés de la fin de la période gauloise et du début de l'Antiquité ont été repérés. Enfin deux enclos du haut Moyen-Âge ont également été mis en évidence (Mentelé, 2011).
Suite à ce diagnostic, la fouille a révélé une occupation gauloise, pour une période de la fin de la Tène ancienne jusqu'au gallo-romain précoce. Ce site, d'après S. Mentelé, semble être dévolu à une activité de traitement des denrées agricoles (Mentelé 2011). La fouille au lieu-dit Champagné a dévoilé la présence de fours de potier gaulois installés dans des fossés ainsi qu'un *fanum* antique.
Non loin de la ferme au Rocher, une statuette tricéphale et ithyphallique a été découverte dans une mare dans les années 1970. Jean-Claude Meuret propose une datation d'après son style dans une fourchette chronologique allant de la fin du deuxième Age du Fer au début de l'époque gallo-romaine (Meuret 1990).
Au lieu-dit du bourg Saint-Pair, la fouille de 2009-2010 a révélé un grand domaine rural antique qui s'est développé de la fin du Ier siècle avant notre ère jusqu'au IVe siècle de notre ère (Pouille 2011).
Un ensemble funéraire antique a été fouillé en 2009 au lieu-dit du Fresne. Il est constitué d'environ 70 sépultures à incinération secondaire qui se répartissent sur une surface d'environ 300 m². La durée d'utilisation de cette aire d'inhumation semble couvrir les deux premiers siècles de notre ère. Un petit bâtiment, situé à quelques mètres semble cependant légèrement antérieur (Le Puil-Texier 2010).
Le Bourg Saint-Pair a également livré lors d'une fouille réalisée en 1986/1987 une nécropole du Haut Moyen-âge où un peu plus d'une centaine de sépultures perturbées par la construction d'une chapelle dédiée à Saint-Pierre (Guigon 1987).
Un diagnostic archéologique au centre bourg de Bais, aux abords de l'église paroissiale, réalisé en 2011 par F. Le Boulanger, a dévoilé un second lieu d'inhumation pour la même période sur cette commune (Le Boulanger 2011).

Fig. 3 Report des interventions archéologiques récentes sur la commune de Bais et en périphérie proche du diagnostic sur le cadastre récent.

© Mathilde Dupré et Jean-Claude Durand

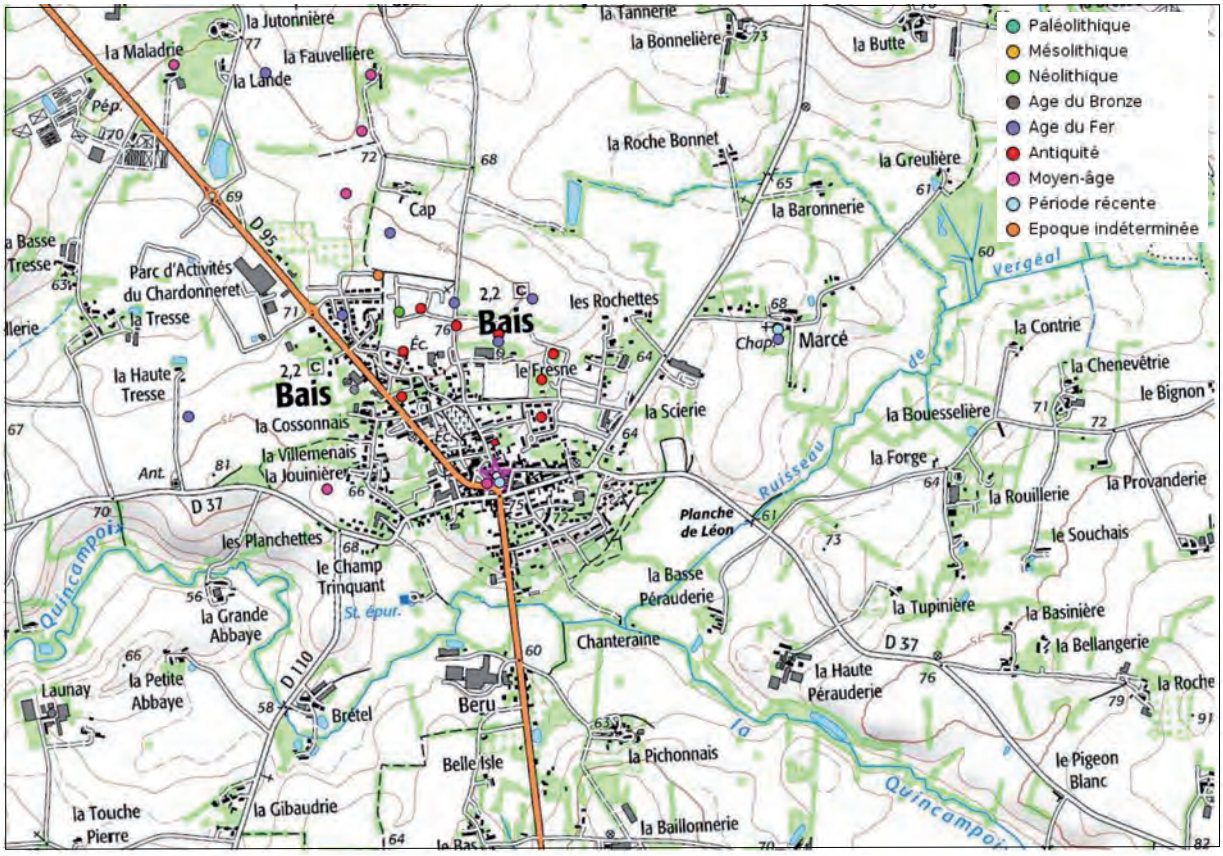

Fig. 4 Localisation des sites et indices de sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du SRA de Bretagne sur la commune de Bais et dans son environnement proche. © Atlas des patrimoines

1.4 Approche historique de la chapelle Saint-Pierre

par Philippe Guigon

Le cartulaire de St-Melaine de Rennes, conservé à la Bibliothèque municipale de Rennes[1] mentionne à plusieurs reprises la chapelle St-Pierre de Bais dans les listes de possessions dépendant de l'abbaye rennaise. La première mention remonte à 1152, lorsqu'Allain, évêque de Rennes, confirma les biens donnés à Saint-Melaine[2], et parmi eux, la *capella Sti Pétri de Bedesio*. Le 18 août 1158, Josse, archevêque de Tours, confirma, sans plus de détails, ces possessions[3], dont *la capella Sti Petri de Bedesio*. Sous une forme presque identique, la *capella Sti Petri de Bedeseio* est mentionnée lors de la confirmation de Stéphane, évêque de Rennes, en 1170[4]. La même forme est celle des confirmations du pape Lucius III, en 1185[5], de Pierre, évêque de Rennes, en 1213[6], puis par deux fois, en 1214[7]. Après cette date, il n'est plus fait mention de la chapelle St-Pierre dans le cartulaire de St-Melaine de Rennes, et son destin devient imprécis. A. de La Borderie[8] ajoutait que le seigneur de Leberte, en Bais, fief existant depuis le XII[e] siècle (?) avait le droit de nommer le maître de l'école qui se tenait dans la chapelle, à une date non précisée. J.-M. Guet[9] indiquait (sans indiquer sa source), que le prieuré du Bourg St-Pair fut supprimé en 1411. Il se pourrait que la chapelle ait été rendue par un seigneur laïc à l'abbaye

1 Copie exécutée en 1860 par A. Pijon. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1 F 501/1, fonds A. de La Borderie
2 Charte 77, fol. 56 r\ p. 32-33
3 Charte 5, fol. 7 v\ p. 41-42.
4 Charte 32, fqL24 v\ p. 53-54
5 Charte XIIII XX XVII, fol. 209 r\ p. 78-82
6 Charte 55, fol. 38 r\ p. 137-138
7 Charte 63, fol. 42 v\ p. 142-143; ch. 78, fol. 56 v\ p. 144-145
8 La Bretagne contemporaine, t. V (1865)
9 GUET, 1885, op. cit. p. 21; GUILLOTIN DE CORSON A., 1880-1886. - Pouillé histo rique de l'archevêché de Rennes. Rennes, t. IV, p. 94

St-Melaine, avant 1152, dans le cadre de l'application de la réforme grégorienne et du vaste mouvement de rétrocession des biens ecclésiastiques à des communautés religieuses locales[1]. En 1679, St-Melaine avait à Bais la présentation de la chapelle St-Pierre, «fondée de deux messes par semaine, et un trait de dîme appelée «dyme de Baye», qui se levait à la treizième gerbe[2].
La tradition locale[3] prétend que des mariages y furent encore célébrés au XVII[e] siècle; effectivement, l'État-Civil de la commune (conservé partiellement depuis 1501), mentionne une cinquantaine de cérémonies de ce type entre 1616 et 1636 (neuf en 1616, six en 1617, onze en 1618, cinq en 1619, six en 1620, huit en 1621, deux en 1622 et 1636).
Il n'existe dans les registres aucune mention d'inhumation dans la chapelle St-Pierre ou dans son éventuel cimetière; même les défunts des XVII[e] et XVIII[e] siècles originaires du Bourg Saint-Père (dit également le Bourg St-Pierre) ou de la Chapelle St-Pierre furent ensevelis ailleurs ; les recteurs évoquent le petit cimetière (autour de l'église paroissiale), le grand cimetière (à l'emplacement actuel du cimetière de la commune, entre l'église et le Bourg St-Pair), et, pour quelques-uns, l'église paroissiale elle-même. Le grand cimetière, plus récent, devint le seul utilisé assez tardivement dans le XVIII[e] siècle.

1.5 Méthodologie et moyens mis en œuvre

L'investigation archéologique s'est déroulée pendant cinq jours ouvrés du 4 au 8 novembre 2019. Prévue initialement avec deux archéologues[4], l'opération a bénéficié d'un renfort d'équipe durant les trois derniers jours[5].
Sur les 679 m² de la surface totale du diagnostic, quatre tranchées ont été réalisées durant une journée à l'aide d'une pelle à chenilles de 10 t munie d'un godet lisse d'une largeur de 1,70 mètres. Leur localisation a été évidemment tributaire de l'espace disponible sur la parcelle. Les sondages couvrent une surface de 18,70 %, ce qui correspond largement à la prescription demandée par le SRA. (**Fig. 5**)
La tranchée n°1 a été entreprise parallèlement et en bordure de la limite occidentale de la parcelle afin de tenter de recouper une partie des vestiges repérés durant la fouille de 1986/1987 entreprise par Philippe Guigon. En effet, ce dernier avait partiellement débordé d'environ 2 mètres de large sur notre emprise de diagnostic au contact de l'abside de la chapelle. Ceci nous a donc permis de repositionner assez précisément le plan général de la fouille ancienne[6] par rapport au vestiges identifiés durant notre diagnostic. Les autres tranchées, n° 2, n°3 et n°4, ont été implantées de manière à couvrir l'intégralité de la parcelle en tenant néanmoins compte des contraintes présentes sur le terrain (souches d'arbres, bassin et clôture) (**Fig. 6**) Un nettoyage manuel et minutieux a ensuite été entrepris sur les tranchées afin de caractériser les vestiges présents (maçonneries, sépultures...)
L'utilisation d'un détecteur de métaux a été systématique durant le terrassement. En effet, le passage du détecteur par passes mécaniques successives a permis de découvrir la totalité du mobilier métallique (monnaies, objets de parure…). Un enregistrement systématique (n° d'isolat) a été réalisé au fur et à mesure des découvertes sur un registre dédié, afin de pouvoir restituer sur un plan le plus précisément possible, leur localisation et leur profondeur d'enfouissement.

1 CHEDEVILLE A., 1979. -La chrétienté médiévale, dans Histoire des diocèses de France. Le diocèse de Rennes, sous la direction de J. DELUMEAU. Paris, p. 64-68
2 GUILLOTIN DE CORSON, 1880-1886, op. cit, t. II, p. 58
3 BANEAT. 1927, op. cit., t. I, p. 90; GUET, 1885, op. cit, p. 80; GUILLOTIN DE COR SON, 1880-1886, op. cit., t. IV, p. 94
4 Laurent Aubry (responsable de l'opération) et Elsa Jovenet (technicienne d'opération et chargée de l'étude anthropologique).
5 Géraldine Jouquand (technicienne d'opération).
6 Le plan général de la fouille n'avait pas été recalé par rapport à des repères présents sur le cadastre récent.

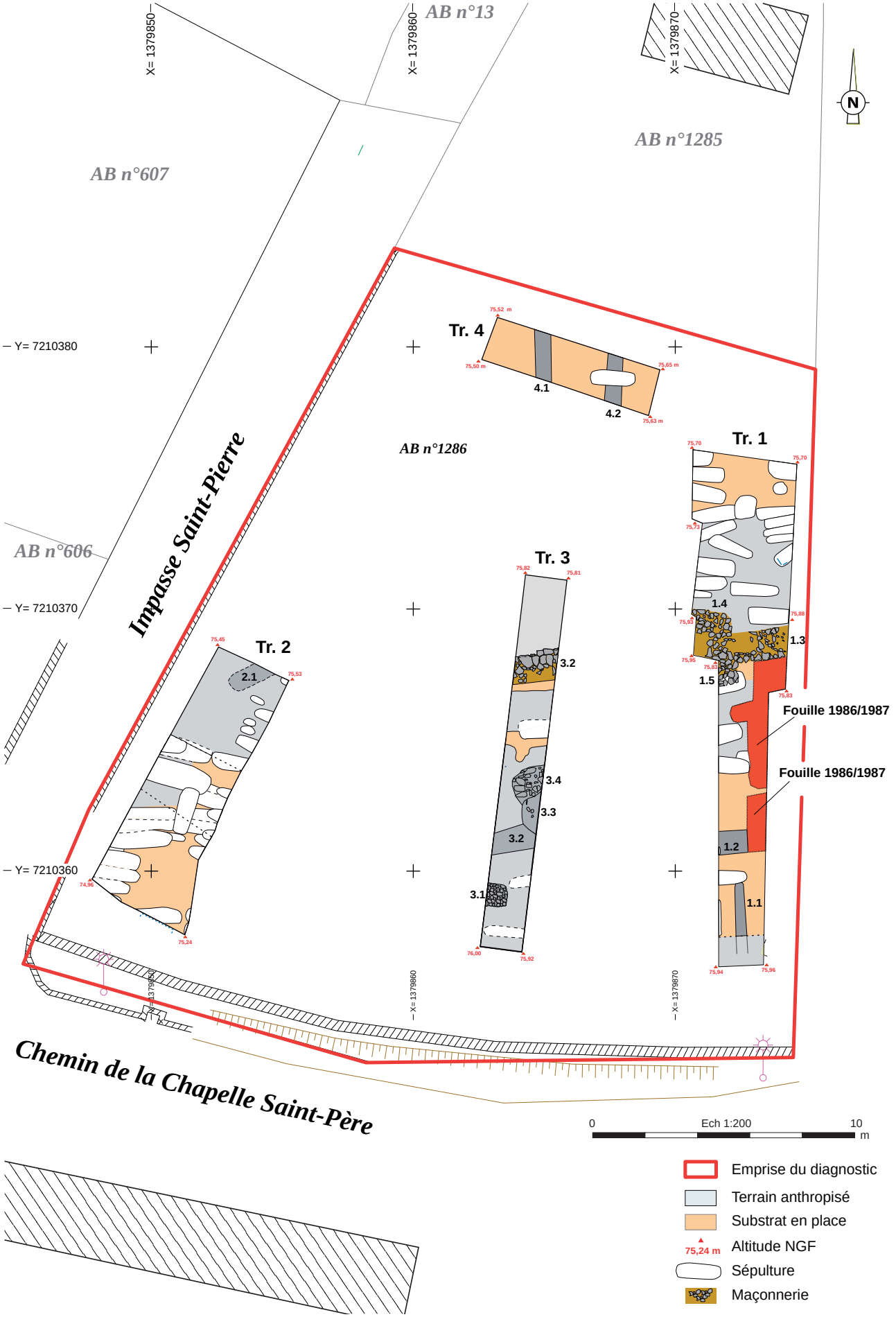

Fig. 5 Plan général du site avec l'implantation des quatre tranchées et des vestiges fossoyés sur fond de plan cadastral moderne au 1/200.

© Laurent Aubry

Fig. 6 Contexte environnemental de la parcelle à diagnostiquer. © Laurent Aubry

Ainsi, les sondages ont donc consisté à retirer les niveaux stériles jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques en dur (maçonnerie, empierrement) ou fossoyés (fossé, fosse). Le terrain naturel constitué d'altérites de schiste apparait entre 0,35 m sur l'extrémité nord de la tranchée 2 et 1,10 m sur l'extrémité sud de la tranchée 1. Toutes les tranchées ont fait l'objet d'un nettoyage minutieux.
Une partie des vestiges identifiés (sépultures, structures fossoyées et construites) recoupe clairement le substrat. Sur certaines parties des tranchées de sondages (extrémité nord de la tranchée 2), la présence de vestiges archéologiques plus affleurant (sépultures en particulier) a nécessité la mise en place de palier de décapage.
Chaque tranchée de sondage a reçu une numérotation de 1 à N. Pour limiter les erreurs (répétitions essentiellement), nous avons fait le choix de faire précéder chaque numéro de Fait du numéro de tranchée lui correspondant (ex : tr. 1, F. 1 donne F. 1.1). Les différentes couches ont été différenciées par U.S. propre à chaque numéro de Fait. Les sépultures (confirmées) ont également été identifiées par un numéro de 1 à N précédé de la mention SP (exemple SP 12).
Les tranchées et structures ont fait l'objet d'un levé par la cellule topographique de l'Inrap[1]. Les structures ont été photographiées et les maçonneries systématiquement prises en orthophotographie. Les coupes des vestiges fossoyés ainsi qu'une partie des structures identifiées ont été relevées manuellement au 1/20. Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché après la mise en place d'une protection plastique au fond des sondages sur les vestiges les plus fragiles. (**Fig. 7 et 8**)

1.6 Le travail de post-fouille

Le mobilier a été lavé et conditionné par nature de matériau. L'étude de la céramique et du mobilier métallique a été menée par Françoise Labaune-Jean (céramologue) et celle des monnaies par Paul-André Besombes (DRAC/SRA Bretagne). Les plans et les levés des orthophotographies ont été traités par Vincent Pommier (topographe). Le mobilier et les minutes de terrain ont fait l'objet d'un inventaire remis à la fin du rapport. Le travail d'analyse, de rédaction et de DAO a été réalisé par le responsable de recherche chargée du diagnostic et par Elsa Jovenet qui s'est chargée de l'étude anthropologique. La mise en page définitive a été réalisé par Stéphane Jean, dessinateur-infographe.

1 Vincent Pommier, topographe.

Fig. 7 Mise en place de protection avant le rebouchage dans la tranchée 1.
© Géraldine Jouquand

Fig. 8 Mise en place de protection avant le rebouchage dans la tranchée 2.
© Géraldine Jouquand

2. Présentation des données archéologiques

2.1 Introduction

Les quatre tranchées ouvertes présentent des longueurs et des largeurs variables selon la place qui était disponible sur la parcelle (**Fig. 5**). Les sondages ont livré des vestiges archéologiques. Leur niveau d'apparition est variable selon la situation topographique des tranchées puisqu'il est de 0,90 m à 1,10 m à l'extrémité méridionale de la parcelle (tr. 1 et 3) et de 0,35 m au contact de la tranchée 4 qui est localisée en bordure septentrionale de l'emprise du diagnostic. Le substrat a été atteint dans la totalité des tranchées, nous permettant d'avoir une idée précise du profil ancien du terrain étudié.
Différents types de vestiges ont été retrouvés dans les quatre tranchées. Les plus importantes en nombre sont les sépultures puisqu'on en a dénombré au minimum cinquante-huit. Celles-ci ayant été repérées soit par un creusement matérialisant une fosse sépulcrale soit par la présence d'une concentration d'ossements (crâne, os long, paquets d'os…). La présence de quelques sépultures matérialisées par des dalles en schiste ardoisier ou de fragments de sarcophage en calcaire coquillier a également été identifiée à l'intérieur des tranchées n° 1 et 3.
Aucune de ces sépultures n'a fait l'objet d'une fouille durant ce diagnostic car nous nous sommes uniquement attachés à en déterminer le nombre afin d'avoir une idée précise de leur densité sur l'emprise de la parcelle.
Les autres vestiges rencontrés sont constitués par les fondations de la chapelle Saint-Pierre identifiées lors de la fouille ancienne (Guigon 1987) et par des structures fossoyées dont les plus anciennes appartiennent à la période gallo-romaine.

2.2 Récapitulatif des données archéologiques issues de la fouille de 1986 et 1987

La nécropole de la chapelle Saint-Pierre, au Bourg Saint-Pair, a été découverte fortuitement en août 1986. M. Lévêque et M. Thorigné plantaient une clôture de séparation entre leurs deux propriétés, lorsqu'ils mirent au jour un sarcophage en calcaire coquillier et des coffres en schiste ardoisier, contenant des squelettes en place.
Une maison devant être construite à l'emplacement présumé de la nécropole, une fouille de sauvetage dirigée par Philippe Guigon s'y déroula entre octobre 1986 et juin 1987 (Guigon 1987). (**Fig. 9**)
Cette dernière a permis de mettre au jour un cimetière du haut Moyen Âge constitué de 111 sépultures se répartissant entre 23 sarcophages en calcaire coquillier, 70 coffres en schiste ardoisier, et 18 tombes en pleine terre (**Fig. 10**). Installées probablement aux environs du VII^{e} siècle, un certain nombre de ces sépultures ont ensuite été perturbées par la construction d'une chapelle, dont le chœur en abside a été mis au jour sur la fouille[1]. Il s'agit ici probablement de la chapelle Saint-Pierre, dont le souvenir était

1 Philippe Guigon précise que l'abside présentait un diamètre intérieur de 4,70 m et un dia mètre extérieur de 7 m. Ces dimensions s'apparentent à celles de lieux de culte voisins, comme la chapelle Saint-Pierre, en Argentré-du-Plessis ou les églises paroissiales d'Arbrissel et de Bréal-sous-Vitré, tous édifices datés de la fin du XI^{e} siècle ou du début du siècle suivant.

alors seulement conservé dans la toponymie.
Ont également été identifiés vingt fosses en pleine terre ainsi que neuf cercueils. Ces derniers ont été uniquement localisés à l'intérieur du chœur de la chapelle. La fourchette chronologique proposée par l'archéologue se situe entre la période médiévale (XIIe siècle) et la période moderne (XVII^{e} siècle) pour les cercueils (Guigon, Bardel 1987 : 11-12).

2.3 Tranchée n°1

Implantée parallèlement et en bordure de la clôture occidentale de la parcelle fouillée en 1986 et 1987, cette tranchée de largeur variable et d'une longueur de près 19 m couvre une superficie de 50,60 m². (**Fig. 5**)
Les vestiges apparaissent sous une couche de remblais épaisse de 0,40 à 1 mètre du nord au sud de la tranchée.
Après le nettoyage fin du fond de la tranchée, celle-ci a révélé une densité importante de sépultures. Les autres vestiges sont à rattacher aux fondations de la chapelle (F. 1.3, 1.4 et 1.5) et à quelques structures fossoyées (F. 1.1 et 1.2). (**Fig. 11**)

Fig. 9 Vue aérienne de la fouille réalisée entre octobre 1986 et le mois de juin 1987.
© Cliché A.L.A.T., 3e G.H.L

Fig. 10 Plan de la fouille menée par P. Guigon (1986-1987) et plan des sépultures repérées par le diagnostic.

© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

Vue générale de la tranchée 1 en direction du sud. © Aubry L.

Vue générale de la tranchée 1 en direction du nord. © Aubry L.

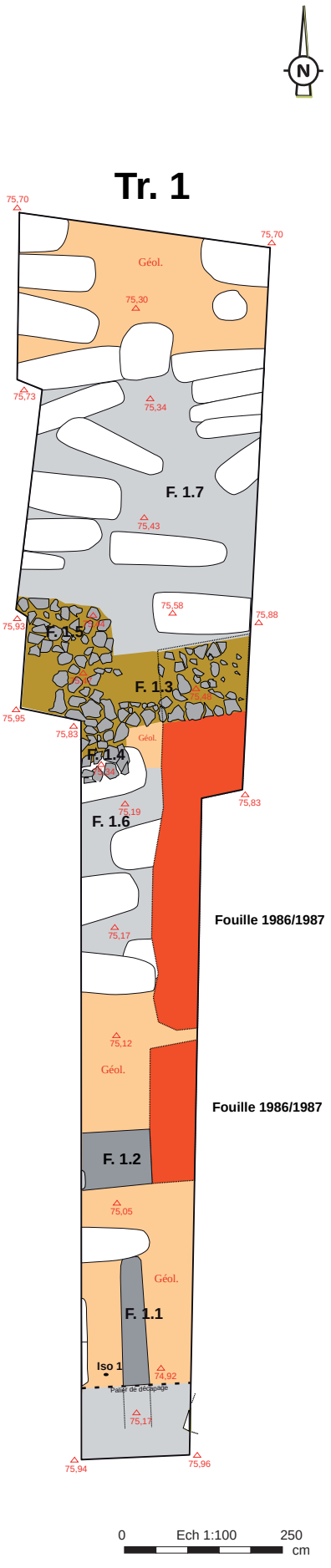

Fig. 11 Photos et plan général de la tranchée 1 avec localisation des vestiges mis au jour au 1/100.
© Laurent Aubry

2.3.1 Les sépultures

Un peu moins de trente inhumations se répartissent de façon inégale dans la tranchée 1. (**Fig. 12**)
Dix-sept tombes ont été repérées entre l'extrémité nord de la tranchée et les maçonneries nord de la chapelle (SP36 à SP52), (**Fig. 13**). On note aussi la présence d'une probable fosse-ossuaire (FS64) ainsi qu'un creusement dans lequel affleuraient des os non-humains (SP63). Les sépultures les plus septentrionales se distinguent nettement dans le substrat en place, à une altitude moyenne de 75,30 m NGF. Les contours des fosses sont moins lisibles dans la bande limoneuse gris-brun désignée par F. 1.7. Elles ont alors été repérées grâce aux changements de teinte et de granulométrie du sédiment, par la présence d'éléments de contenants pérennes ou encore par l'affleurement d'ossements en place (SP43, SP44, SP47). Il est probable que toutes les tombes n'aient pas été vues du fait de cette faible lisibilité.
Cinq sépultures supplémentaires ont été identifiées dans l'emprise supposée de la chapelle, entre les F. 1.3 et F. 1.2. Une au moins est antérieure à son érection puisqu'elle est coupée par ses fondations (SP53) (**Fig. 14**). Deux d'entre elles avaient peut-être été repérées, voire en partie fouillée lors de la fouille de 1986-1987 (SP54 et SP56). C'est ce que suggèrent le comblement brassé de SP54[1] et la disposition de dalles de schiste qui ne semblent pas en place.
À partir de F. 1.2 vers le sud, on compte encore cinq inhumations potentielles. SP59 est considérée comme certaine. Une bonne moitié de son creusement est lisible dans le substrat à une altitude d'environ 75,05 m NGF et une dalle de schiste est visible en surface. Pour trois autres, seule l'extrémité orientale des fosses a été appréhendée. Le fond du creusement de SP58, au comblement gris verdâtre lessivé, est apparu après la fouille de F. 1.2, auquel elle est donc antérieure (**Fig. 17**). Moins de deux mètres au sud et dans le même alignement se dessine un autre contour, plus large. Il a été interprété comme le creusement de deux fosses juxtaposées : SP60 et SP61. Enfin, SP62 correspond à un fragment de sarcophage en calcaire coquillier observé en coupe dans l'angle sud-est de la tranchée, sans os associé apparent.
Au total, vingt-sept sépultures et une probable fosse-ossuaire ont été dénombrées dans cette ouverture. Quelques-unes sont incertaines mais d'autres pourraient avoir échappé à ce décompte.
Des relations stratigraphiques existent entre des sépultures et des structures non funéraires, mais aussi entre les inhumations, comme par exemple pour les creusements juxtaposés des SP40, SP42, SP43, SP44. Leur chronologie relative ne peut toutefois être établie à ce stade. Un niveau de superposition au moins est attesté : la SP57 recoupe nettement la SP56.
À l'image de ce qui a été observé dans ce secteur de la nécropole lors de la fouille de sauvetage, on relève les indices de contenants en matériaux impérissables. Six des inhumations pourraient avoir été pratiquées dans des coffres en schiste (SP40, SP45, SP46, SP47, SP54, SP59) et on note la présence de fragments de sarcophages en calcaire coquillier pour trois autres (SP51, SP52, SP62).

1 Il s'agirait alors de la tombe 76 (Guigon 1987).

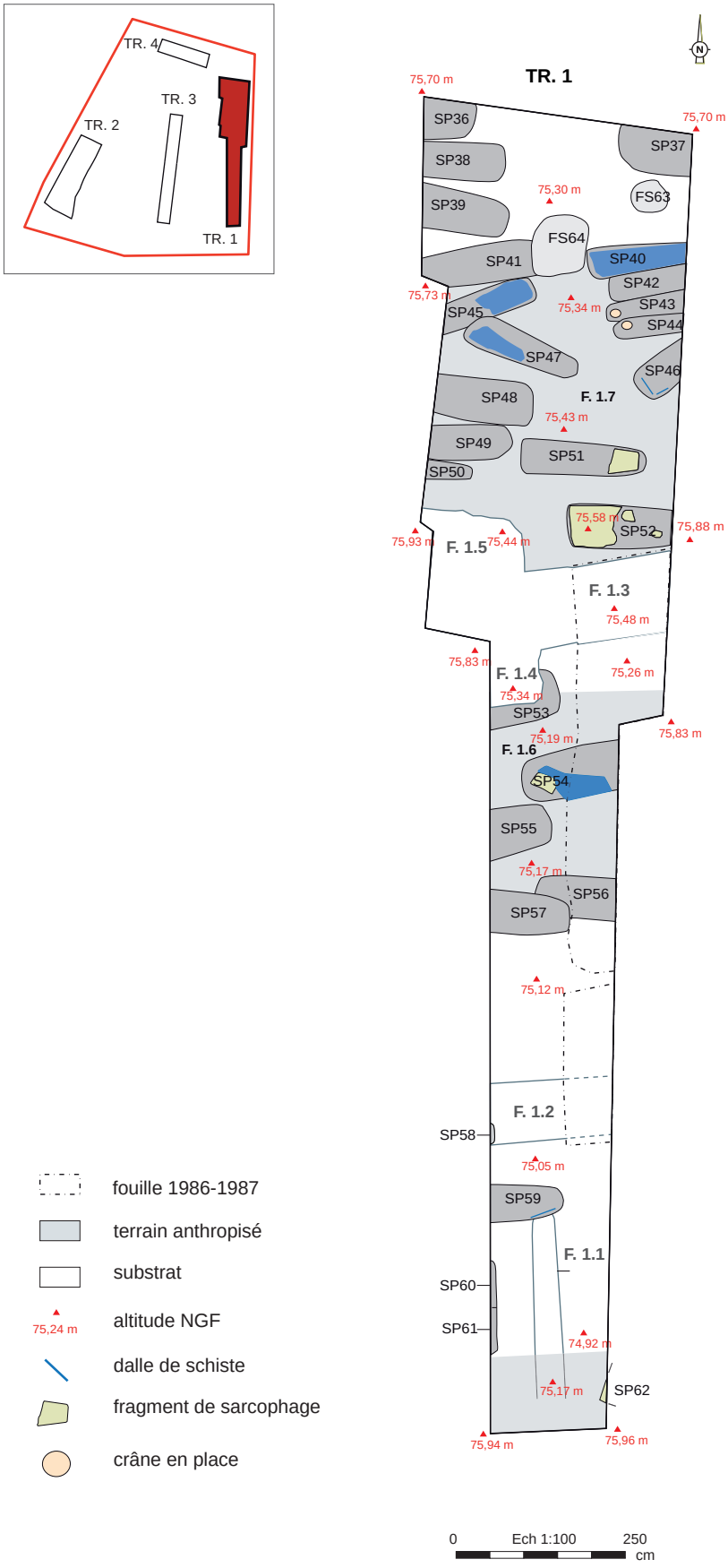

Fig. 12 Plan au 1/100 de la tranchée 1.

© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

Fig. 13 Vue générale vers le nord de la partie nord de la tranchée 1. © Laurent Aubry

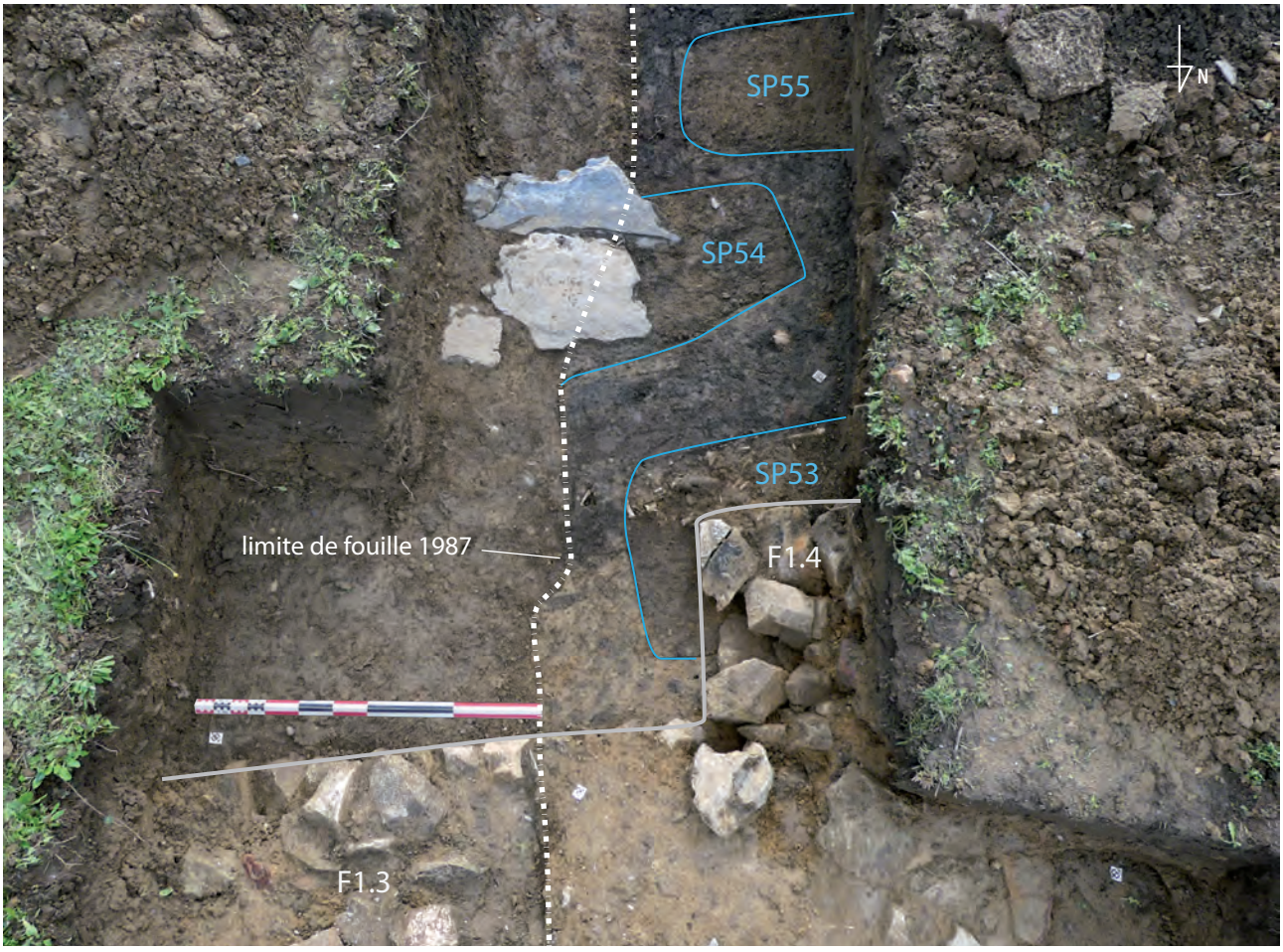

Fig. 14 Cliché annoté de la tranchée 1 : SP 53 à SP 55 et fondations de la chapelle (F 1.3, F 1.4). © Laurent Aubry, Elsa Jovenet

2.3.2 Les vestiges associés à la chapelle

Le mur nord de l'abside du chœur de la chapelle identifiée durant la fouille précédente (Guigon 1987) a de nouveau été repéré (F. 1.3). Le mur de l'abside sud n'avait quant à lui pas été retrouvé, laissant supposer que ce dernier a totalement été récupéré à une date indéterminée. Effectivement, nous n'avons aucun vestige ou creusement pouvant correspondre à ce mur dans la tranchée de sondage. (**Fig. 15**)

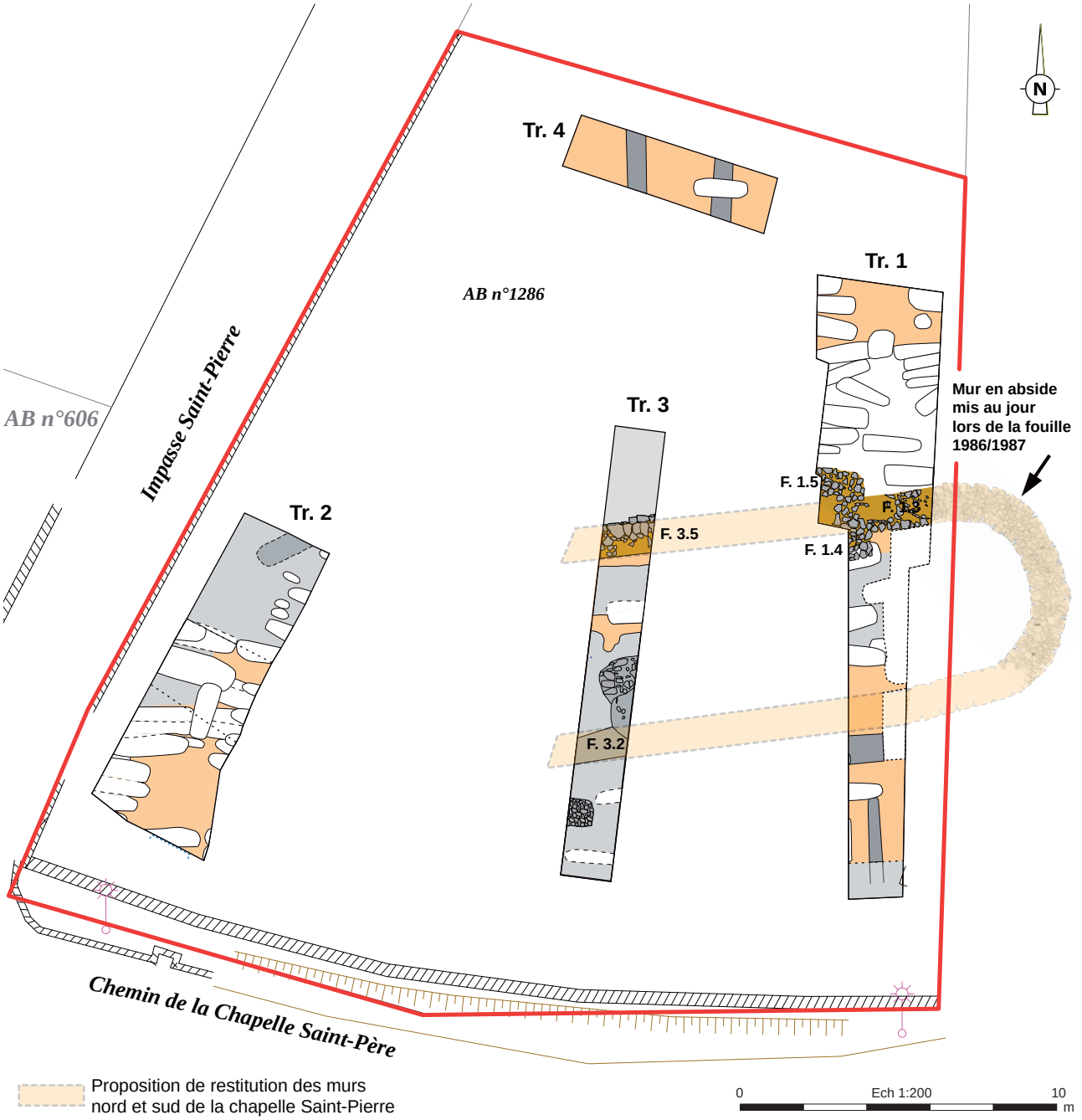

Fig. 15 Proposition de restitution des murs sud et nord de la chapelle sur le plan général au 1/200. © Laurent Aubry

2.3.2.1 Les fondations du mur nord (F. 1.3, 1.4 et 1.5)

Les dernières fondations de cette maçonnerie ont été observées sur deux assises dans la partie du mur la mieux conservée. Elles sont constituées de blocs irréguliers de granulite installés dans une tranchée creusée dans un niveau constitué de limon gris-brun fortement anthropisé (F. 1.7) (**Fig. 16**). L'arase de la fondation apparait à 0,40 m sous le sol actuel à une altitude de 75,48 m NGF. La liaison entre les pierres a été réalisée à l'aide d'un mélange de sédiment argileux brun-orangé clair. Aucune trace de mortier de chaux ou d'inclusions n'est visible sur la section observée. La largeur de la fondation est de 1,20 m, ce qui est concordant avec les dimensions vues lors de la fouille ancienne. Le prolongement vers l'est de ce mur semble se confirmer au contact de la tranchée n°3. En effet, une fondation en pierres très semblable a été identifiée (F. 3.5). (**Fig. 5**)
En bordure orientale de la tranchée, la fondation (F. 1.3) semble s'élargir jusqu'à atteindre une largeur de 2,80 m. Compte tenu de la présence de la berme nous n'avons pas pu vérifier son extension. La construction de ces deux massifs de pierre (F. 1.4 et 1.5) située de part et d'autre du Fait 1.3, sont très semblables dans leur conception (**Fig. 16**). En effet, le même type de pierres et de mortier a été utilisé, laissant penser que ces massifs sont contemporains. Comme pour le mur (F. 1.3) la tranchée de fondation des massifs (F. 1.4 et 1.5) recoupe nettement les niveaux anthropisés F. 1.6 et 1.7). Le radier (F. 1.4) recoupe également le comblement supérieur d'une sépulture (SP 53). (**Fig. 16**)

2.3.3 Les structures fossoyées

Deux d'entre elles (F.1.1 et 1.2) ont été identifiées sur l'extrémité sud de la tranchée de sondage.

2.3.3.1 Le Fait 1.1

C'est une structure linéaire orientée nord-sud large de 0,35 à 0,50 m apparue à plus de 1 m sous le sol actuel. Repérée sur une longueur de 2 m, son comblement supérieur est constitué de limon argileux brun avec des inclusions de pierres de schiste. Son extrémité nord semble être recoupée par le creusement d'une sépulture (SP 59) (**Fig. 16)**. Aucun élément de datation n'a été découvert et sa fonction reste à déterminer (fossé parcellaire ?).

2.3.3.2 Le Fait 1.2

Cette seconde structure est apparue sous 0,90 m de remblais. Elle correspond à une tranchée présentant une ouverture en « U » à fond plat de 0,70 m de large et d'une profondeur de 0,20 m sous décapage (**Fig. 17**). Orientée est-ouest, elle ne semble pas se poursuivre dans la tranchée de sondage n°3. Son prolongement vers l'est n'est pas confirmé car la structure est recoupée par une tranchée récente correspondant à la limite de la fouille de 1986/1987 (**Fig. 5**). Son comblement peu stratifié n'apporte que peu d'élément sur sa datation. Les quelques fragments d'ardoises épaisses retrouvés pourraient laisser penser que cette tranchée est plutôt récente. La nature et la fonction de cet ensemble ne peuvent être déterminées sur la base de ces seules observations.

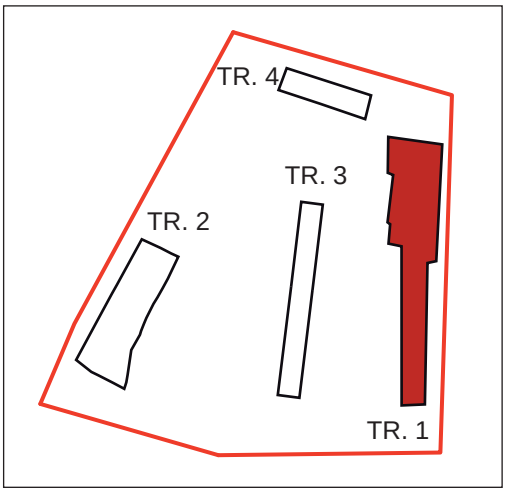

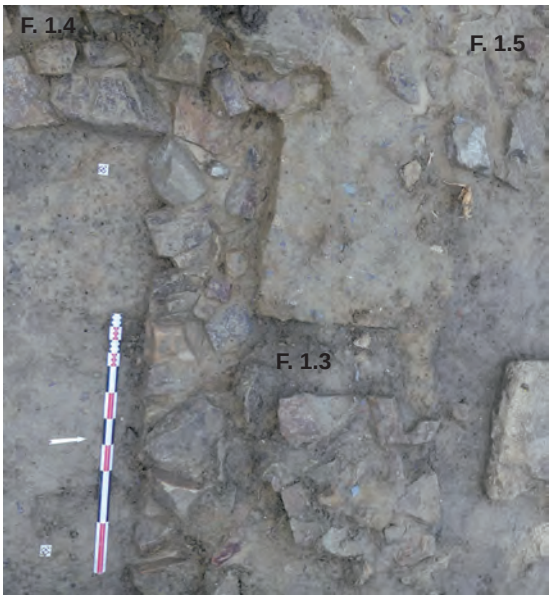

Vue rapprochée de la fondation du mur (F. 1.3). © Aubry L.

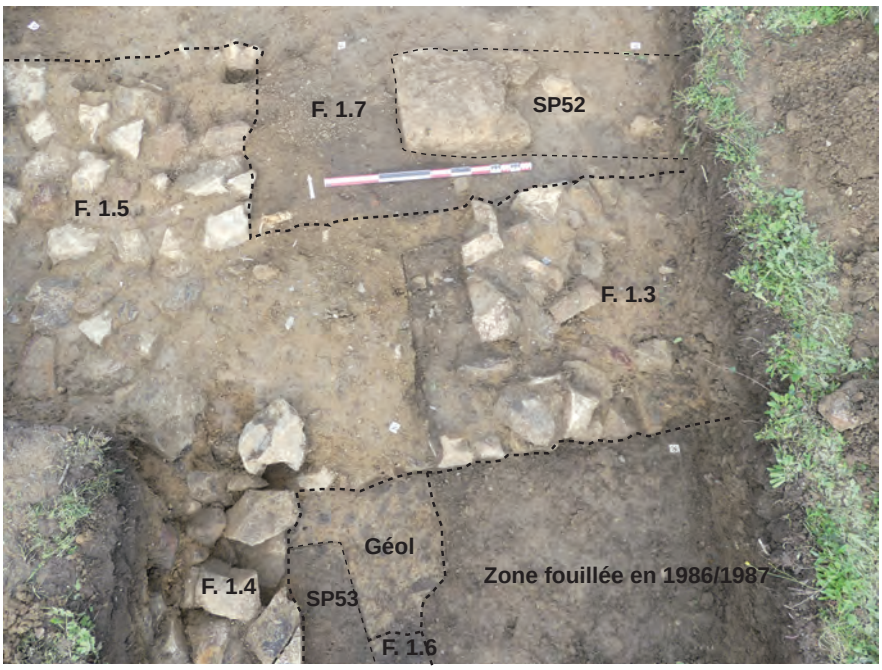

Vue générale des fondations en pierre du mur nord de la chapelle Saint-Pierre (F. 1.3, 1.4 et 1.5) identifiées au contact de la tranchée 1 . © Aubry L.

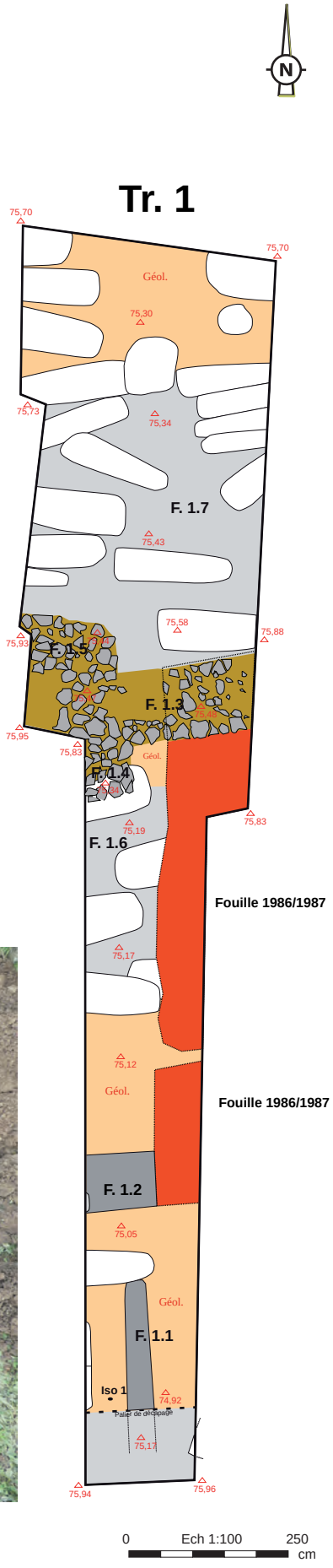

Fig. 16 Plan général de la tranchée 1 au 1/100 avec photo détaillée des Faits 1.3, 1.4 et 1.5. © Laurent Aubry

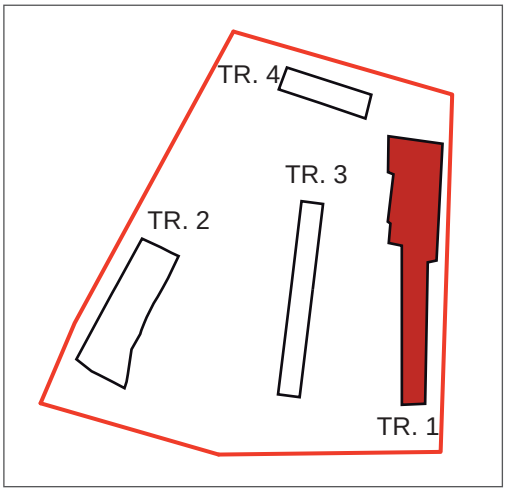

Vue en coupe de la structure Fait 1.2. © Aubry L.

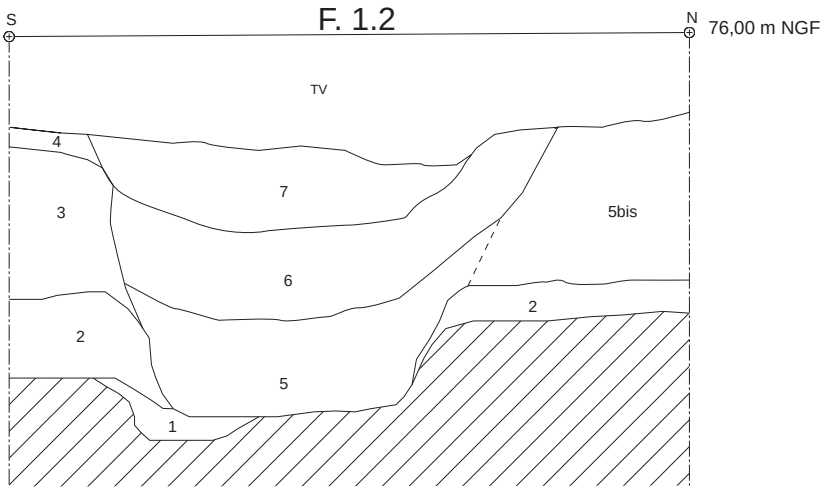

1 - Limon argileux gris homogène (creusement d'une sépulture?)
2 - Limon argileux brun-noir, homogène, CDB et petits fragments de calcaire.
3 - Limon argileux brun clair, homogène, fragments de pierre, quelques CDB.
4 - Niveau homogène constitué presque uniquement d'ardoises de toiture ancienne.
5 - Limon argileux brun clair, homogène, fragments de plaques de schiste et d'ardoises.
5bis - Niveau très semblable à 5.
6 - Limon argileux brun foncé mélangé à des pierres, et des fragments d'ardoise, quelques CDB.
7 - Limon argileux brun-orangé clair, homogène, fragments de pierre et d'ardoises.

Ech 1:20

0 1 m

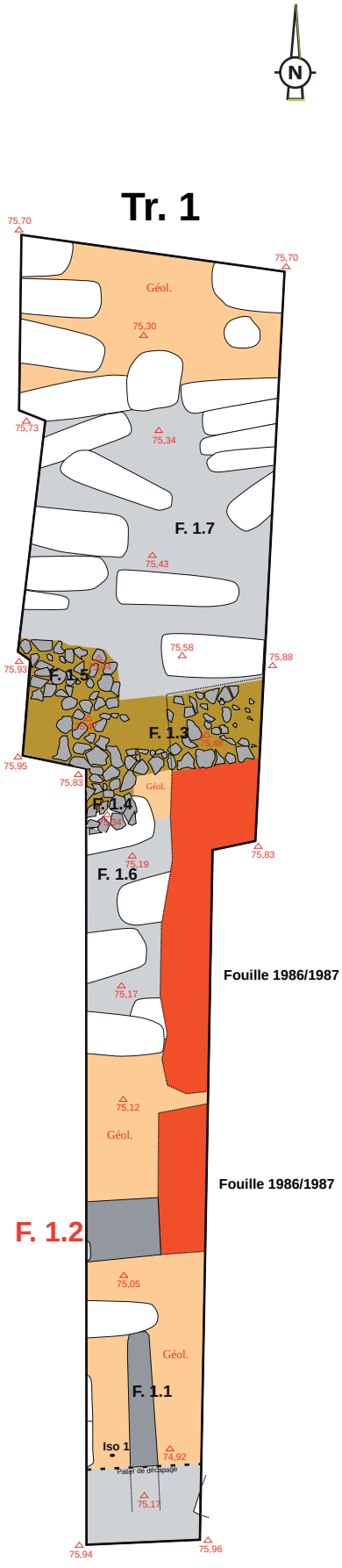

Fig. 17 Plan général de la tranchée 1 au 1/100 avec photo et coupe au 1/20 du Fait 1.2. © Laurent Aubry

2.4 Tranchée n°2

Ce sondage est implanté dans l'angle sud-est de la parcelle. Cette tranchée large de 3 à 4 mètres et longue de 10,50 m couvre une superficie de près de 40 m² (**Fig. 5**). Après un nettoyage minutieux, il est apparu une densité relativement importante de creusements de sépultures et d'ossements humains. Une petite zone empierrée au contour mal défini (F. 2.1) a également été repérée sur l'extrémité nord du sondage. Cette anomalie large de 0,70 m n'a fait l'objet que d'un relevé en plan. (**Fig. 18**)
Tous les vestiges apparaissent sous une couche de remblais épaisse de 0,35 à 0,97 m du nord au sud de la tranchée. La présence de tombes à différents niveaux de décapage a nécessité la mise en place de deux paliers.
Le substrat n'a été atteint que sur une zone située au sud de la tranchée à une altitude de 74,23 m NGF.

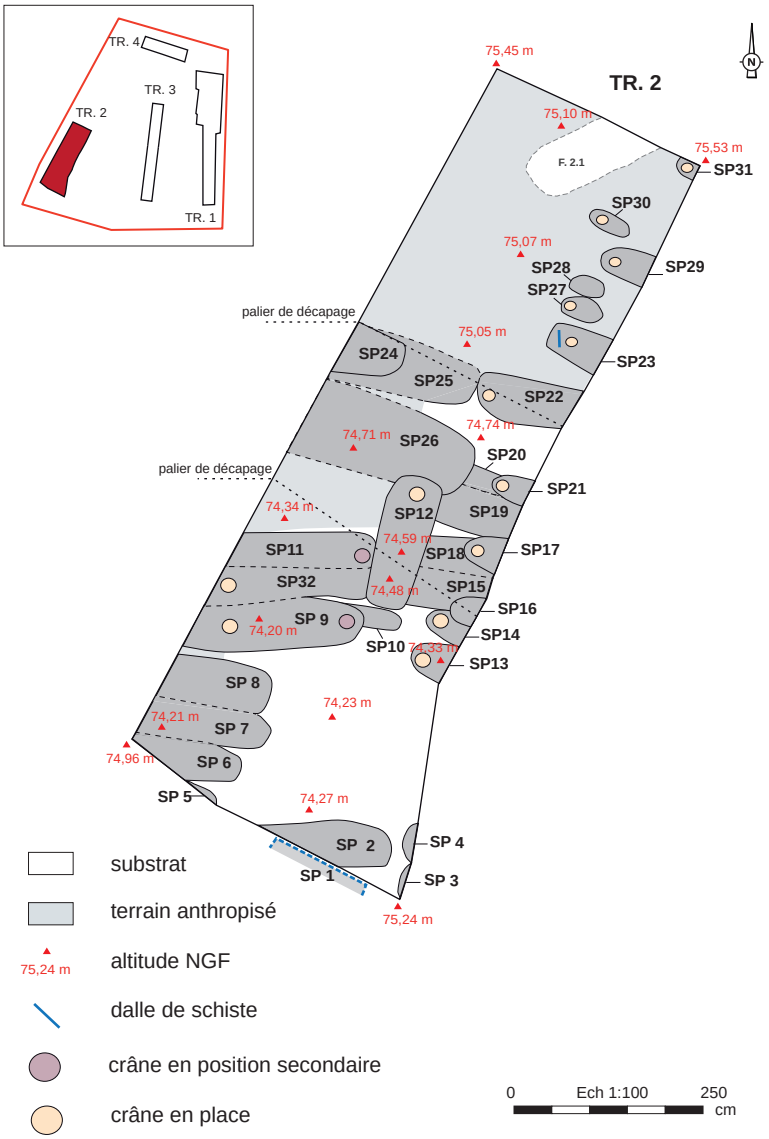

Fig. 18 Plan au 1/100 de la tranchée 2. © Laurent Aubry, Elsa Jovenet

2.4.1 Les sépultures

Plus d'une trentaine de sépultures a été identifiée pour cette ouverture, réalisée du sud vers le nord. (**Fig. 18**)
Le substrat a été atteint dans la partie méridionale de la tranchée à une altitude comprise entre 74,20 m et 74,39 m NGF, ce qui a permis une bonne lecture des contours de fosses (**Fig. 19**). Le niveau d'apparition des ossements étant de moins en moins profond à mesure du décapage vers le nord, un premier palier a été ménagé à hauteur du tiers de la tranchée. Plusieurs crânes appartenant à des squelettes en place ont été mis en évidence à la cote moyenne de 74,73 m NGF. Si les amorces des fosses sépulcrales restent plutôt lisibles dans la moitié orientale de la tranchée, il devient ardu de dissocier les creusements à l'ouest (**Fig. 20**). Enfin, pour le dernier palier et tiers de la tranchée, à peine 0,40 à 0,45 m de sédiment ont été retirés avant d'atteindre les premiers squelettes (entre 75,05 m et 75,10 m NGF). Les limites des tombes n'étant pas discernables dans le sédiment limoneux brun, seules celles dont les ossements affleurent ont pu être repérées (SP22, SP23 et SP27 à SP31).

Fig. 19 Vue vers l'ouest du tiers sud de la tranchée 2. © Laurent Aubry

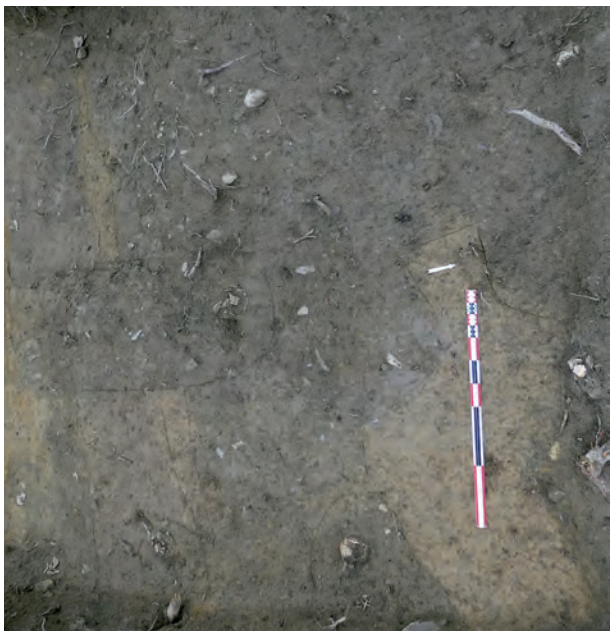

Fig. 20 Vue zénithale et vers l'ouest du premier palier de la tranchée 2. © Laurent Aubry

Le nombre total de sépultures repérées dans la tranchée 4 est de trente-deux. Il est toutefois vraisemblable que leur nombre réel est plus important compte-tenu des zones non lisibles. De plus, des superpositions de sépultures sont à attendre : jusqu'à quatre niveaux de recoupement ont été ponctuellement observés (**Fig. 21**), confirmant la forte densité immédiatement visible à l'œil. La SP12 est postérieure à toutes les sépultures environnantes. Elle coupe l'extrémité sud-est de la fosse SP26, qui coupe assurément l'angle nord-ouest de SP19. Cette dernière semble couper SP20 au nord et est également recoupée par les SP17 et SP21.

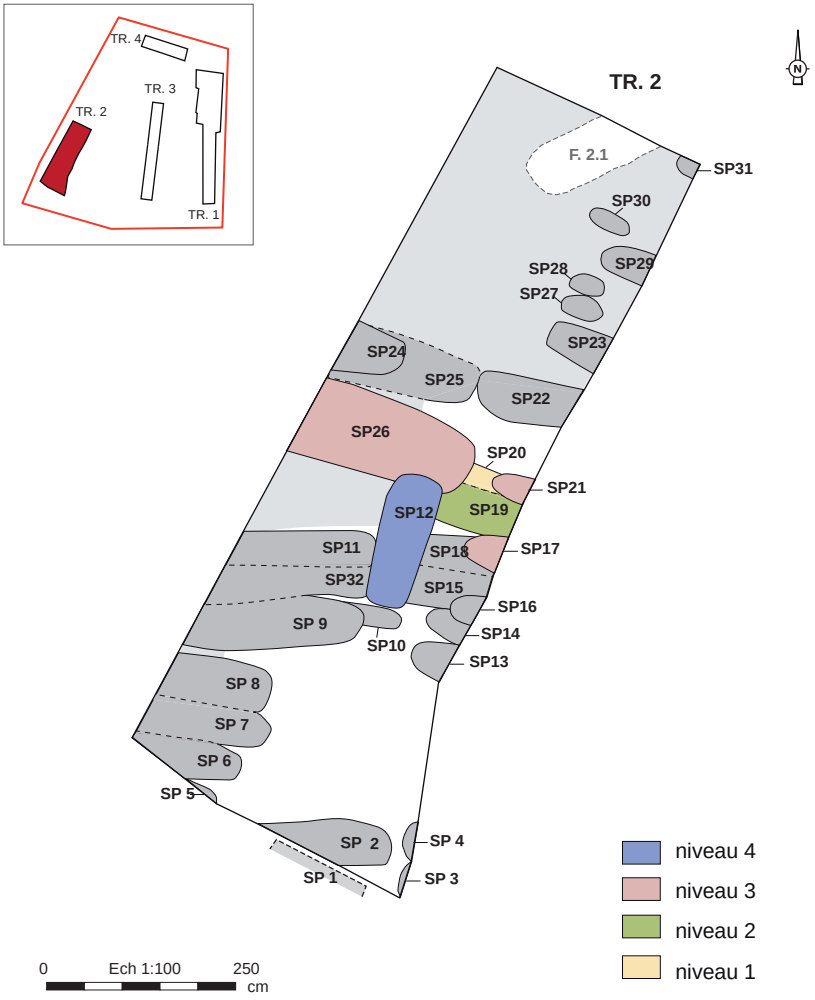

Fig. 21 Tranchée 2 : mise en évidence de quatre niveaux de sépultures.
© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

Presque toutes les tombes sont orientées selon un axe globalement ouest-est. La sépulture SP12 fait exception puisqu'elle est placée perpendiculairement aux autres, au centre de la tranchée. Elle est de ce fait la seule dont le creusement a été appréhendé en totalité : elle est de forme rectangulaire et semble relativement large (0,60 à 0,70 m pour une longueur évaluée à 1,80 m). Pour ce que l'on peut en percevoir, la morphologie des autres fosses apparait ordinaire, avec des creusements de forme oblongue ou rectangulaire aux extrémités plus ou moins arrondies.
Les indices de contenant pérenne (sarcophage en calcaire, coffre en schiste) sont rares. La sépulture SP1, en limite sud de tranchée, n'a été observée qu'en coupe. La disposition des dalles de schiste évoque nettement un coffre (**Fig. 22**). Celui-ci est dépourvu de couvercle et est coupé en son milieu (par une sépulture postérieure ?). Une plaque de schiste placée de chant a aussi été repérée en amont du crâne de SP23, correspondant peut-être au panneau de tête d'un coffre. Pour toutes les autres, seule une fouille minutieuse suivie d'une analyse taphonomique permettront d'identifier d'éventuels contenants rigides en matériau impérissable ou périssable (coffrage, cercueil chevillé ou cloué, sarcophage monoxyle…).

Fig. 22 Coupe sud de la tranchée 2 : SP 1 (au premier plan, contour de SP 2).
© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

Enfin, l'une des particularités à signaler ici est la présence conséquente de sujets immatures. On observe en effet une concentration de neuf sépultures d'enfants le long de la berme orientale de la tranchée, sur une bande d'environ 6 m de long vers le nord (**Fig. 23**). Cette concentration est particulièrement remarquable sur le dernier palier puisque les sept tombes repérées appartiennent à de très jeunes individus. Leur âge a rapidement été estimé sur le terrain entre 0 et 5 ans, à partir des os mis au jour lors du nettoyage manuel (Sundick 1978, Ubelaker 1980). Deux sont probablement décédés en période périnatale et deux autres avant l'âge d'un an. Or, cette catégorie de la population est très souvent peu représentée voire totalement absente des corpus funéraires. L'une des interprétations les plus communément retenues pour expliquer cette sous-représentation est celle d'une zone dédiée aux tout-petits au sein de l'aire funéraire, à laquelle la fouille n'a pas permis d'accéder. Il est envisageable que nous soyons ici en présence d'un secteur de ce type.

2.5 Tranchée n°3

Cette tranchée a permis d'explorer la partie centrale de la parcelle selon un axe nord-sud. Large en moyenne de 1,7 m et longue de 14,50 m, ce sondage occupe une surface de près de 25 m² (**Fig. 5**). Les vestiges sont apparus sous un remblai d'une épaisseur moyenne de 0,75 m. Ce dernier a livré des fragments de céramique se rattachant à la période médiévale (XV^{e} s., cf. étude du mobilier céramique)
À la différence des deux précédentes tranchées, seuls quelques crânes et os humains affleurant en surface du décapage trahissent la présence d'inhumations. Les autres vestiges identifiés sont pour certains à rattacher à la chapelle Saint-Pierre (F.3.5) et les autres à des structures fossoyées (F. 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4). (**Fig. 24**)
Le substrat n'a été atteint que sur une zone située au milieu de la tranchée à une altitude de 75,16 m NGF. Les vestiges identifiés sont creusés dans un niveau anthropisé constitué de limon brun riche en inclusions (fragments d'ardoises, terre cuite, sable grossier et ossements humains plus ou moins en vrac (F. 3.6, 3.7, 3.8, 3.9 et 3.10) (**Fig. 24**)

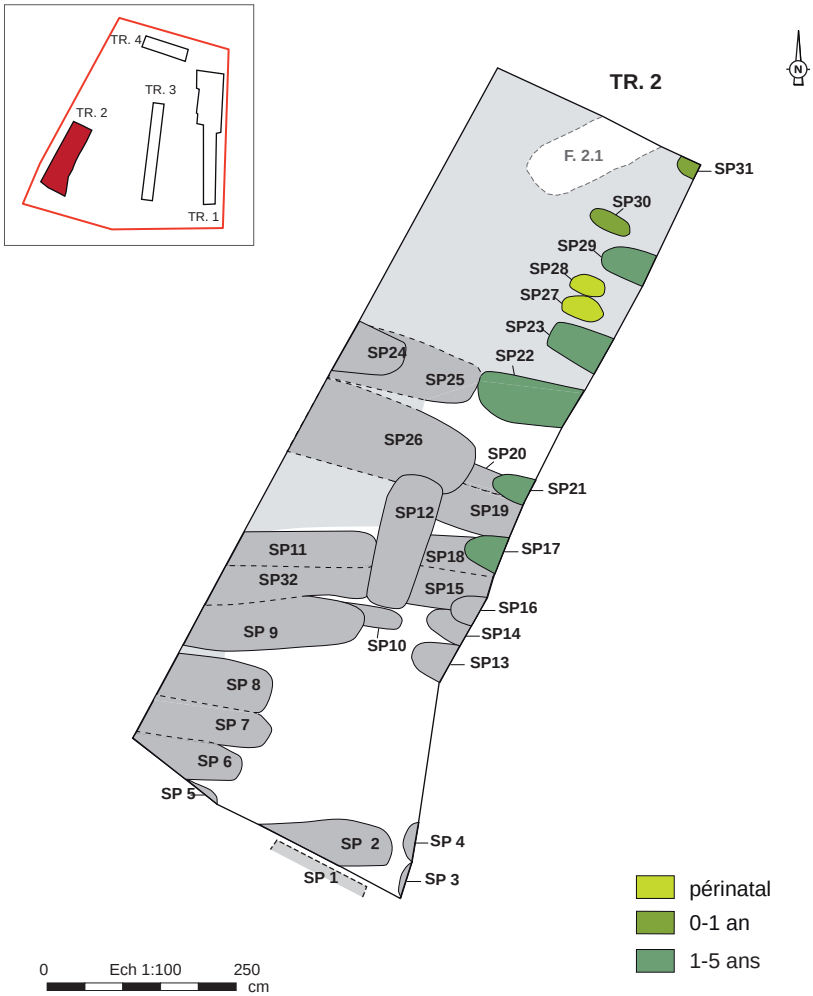

Fig. 23 Tranchée 2 : mise en évidence d'une concentration d'immatures.

© Elsa Jovenet

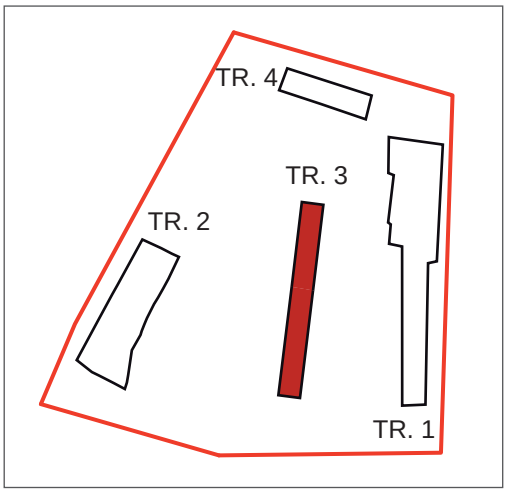

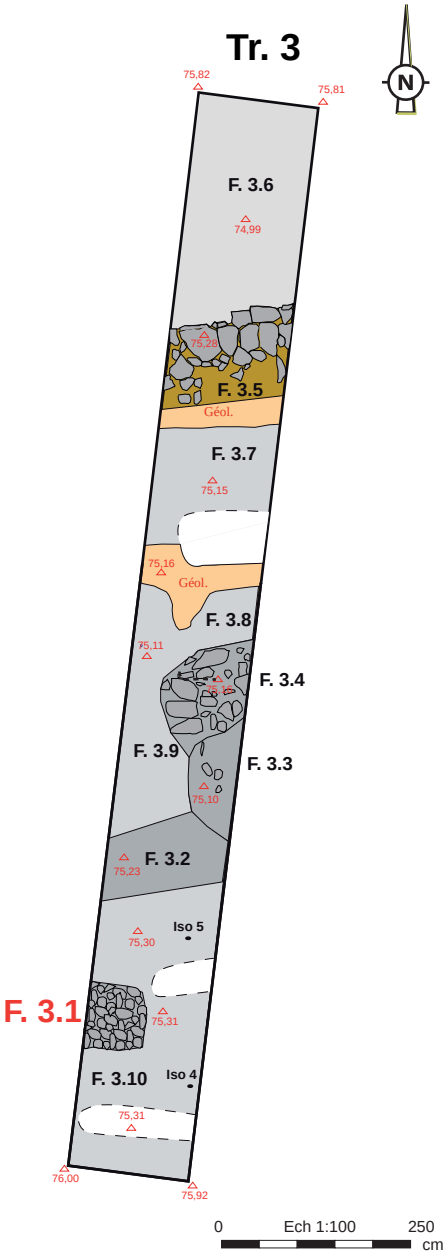

Vues oblique et verticale de la structure empierrée (Fait 3.1). La nature de cet aménagement reste à définir (radier?).© Aubry L.

Fig. 24 Plan général de la tranchée 3 au 1/100 avec photo détaillée du Fait 3.1.
© Laurent Aubry

2.5.1 Les sépultures

Une sépulture a été formellement identifiée dans la partie sud de la tranchée (SP34) (**Fig. 25**). Ses ossements (éléments du crâne et des membres inférieurs) ont été partiellement dégagés lors du nettoyage de surface. Il s'agit d'un jeune enfant dont l'âge peut être estimé entre 3 et 5 ans d'après la longueur du fémur (Sundick 1978). Ils reposent à cheval sur un fragment de sarcophage en calcaire, à environ 0,70 m de profondeur.
Deux crânes affleurant et *a priori* en place indiquent la présence quasi-certaine de deux autres inhumations. À l'extrémité sud de la tranchée, le crâne SP35 apparait à une altitude de 75,31 m NGF. L'homogénéité des sédiments correspondant à F. 3.10 ne permet pas d'identifier un creusement associé. Le second, désigné par SP33, apparait à 0,75 m de profondeur dans le tiers nord de la tranchée (**Fig. 26**). Il émerge d'une bande de sédiment limoneux brun-gris appelée F. 3.7, d'une largeur comprise entre 1,50 et 1,80 m. Cette terre riche en inclusions, comprenant notamment des os humains en vrac et une probable réduction (fagot d'os longs), correspond au comblement brassé de sépultures successives. Une excroissance vers le sud, qui entaille le substrat en place, coïncide peut-être avec l'angle sud-ouest du creusement de SP33. De même, les contours de F. 3.8 dessinent peut-être l'amorce de deux fosses sépulcrales juxtaposées, coupées au sud par l'empierrement F. 3.4.
On peut donc avancer sans trop de risques le nombre minimum de trois à cinq sépultures pour cette tranchée. D'autres sont certainement présentes dans les espaces couverts par F. 3.7, F. 3.8, F. 3.9 et F. 3.10. Toutefois, le niveau d'apparition des premiers ossements et des autres structures n'a pas permis d'atteindre un niveau de lecture permettant d'en évaluer précisément la quantité.

2.5.2 Les vestiges associés à la chapelle

Localisé en limite nord de la tranchée, le Fait 3.5 correspond vraisemblablement à la fondation du mur nord de la nef de la chapelle. Il est apparu sous environ 0,50 m de remblais à une altitude de 75,28 m NGF. Sa largeur moyenne est de 1,20 m en prenant en compte le ressaut de fondation. Comme pour la fondation du mur identifiée dans la tranchée n°1 (F. 1.3), les pierres de granulite sont de différentes dimensions et sont liées entre elles par un limon argileux brun-orangé. Au moins deux assises de pierres ont été observées. (**Fig. 27**) La tranchée d'installation de cette maçonnerie recoupe très nettement le substrat sur sa façade sud. Sur sa partie nord, il semble qu'un niveau anthropisé (F. 3.6) vienne s'appuyer contre celui-ci. Cette couche est constituée de limon brun dans lequel se trouvent des blocs de granulite et des fragments de dalle d'ardoise. Epais d'environ une trentaine de centimètres, ce niveau repose directement sur le substrat.

Fig. 25 Plan au 1/100 de la tranchée 3.

© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

Fig. 26 Vue zénithale et vers le sud de la tranchée 3 : le crâne affleurant de SP33 et une probable réduction.
© Laurent Aubry, Elsa Jovenet

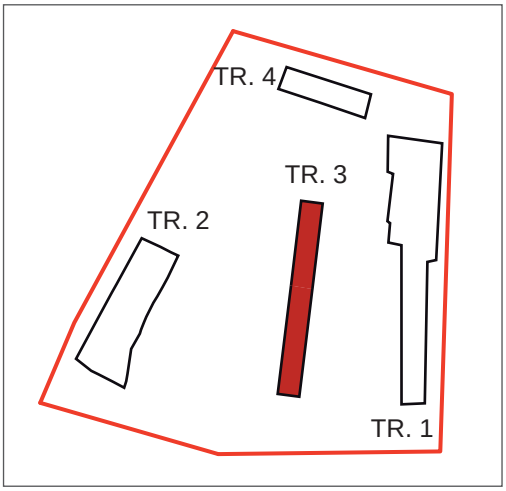

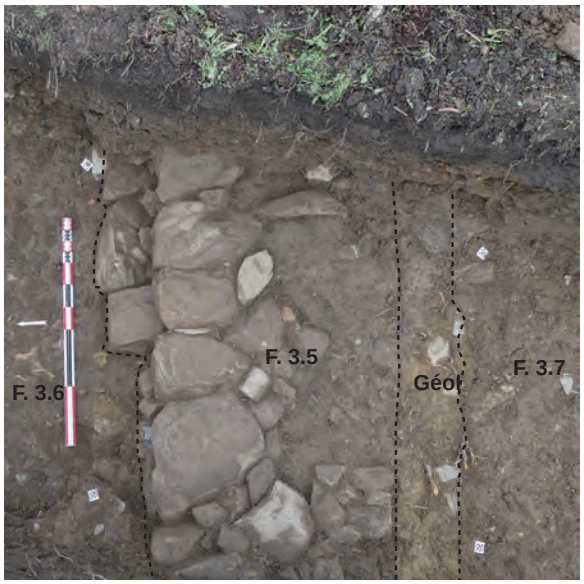

Vue rapprochée des fondations en pierre du mur nord de la nef de la chapelle Saint-Pierre (F. 3.5). © Aubry L.

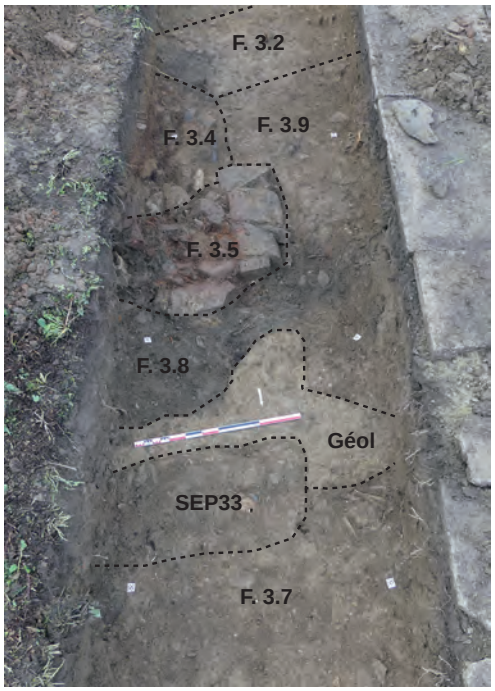

Vue partielle de la tranchée 3 montrant les recoupements entre structures (Faits 3.2, 3.3 et 3.4).© Aubry L.

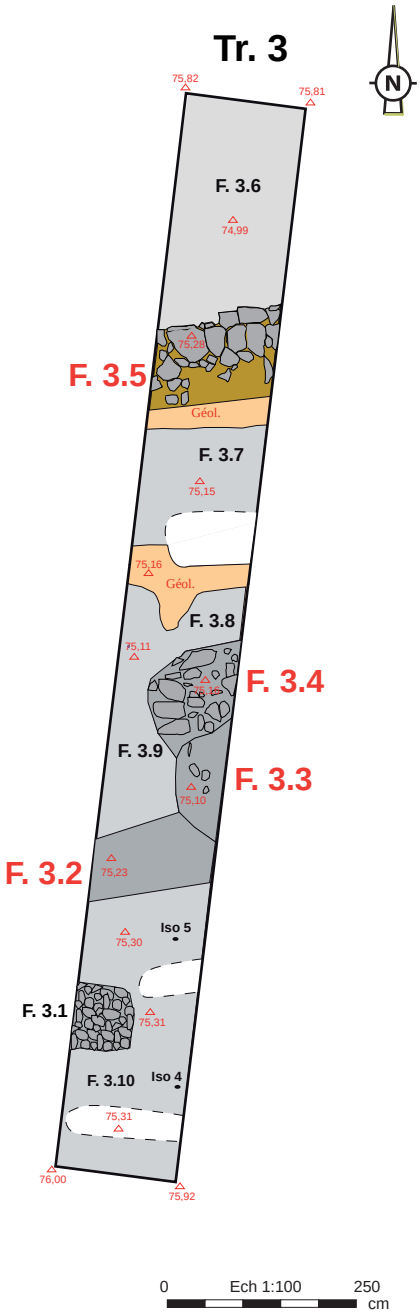

Fig. 27 Plan général de la tranchée 3 au 1/100 avec photo détaillée des Faits 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5.
© Laurent Aubry

2.5.3 Les autres vestiges.

Trois creusements dont les plans sont incomplets (F. 3.1, 3.2 et 3.3) ont été identifiés dans la tranchée n°3. Ils sont apparus sur la moitié sud de la tranchée. Tous recoupent le niveau de décapage anthropisé dans lequel sont creusées des sépultures aux contours mal définis. Seule la présence de crânes et d'ossements épars signale en surface leur présence.

2.5.3.1 L'empierrement (F 3.1)

Cette structure empierrée, partiellement dégagée, se prolonge sous la berme ouest de la tranchée. Elle est scellée par un niveau de remblai de près de 0,75 m d'épaisseur. D'une largeur de 0,90 m et long de 0,80 m, le creusement recoupe un niveau anthropisé (F. 3.10) dans lequel pourraient être installées des sépultures. En surface, le comblement est presque uniquement réalisé par des blocs de pierres de petit et moyen module mélangé à du limon argileux brun. (**Fig. 24**) La fonction de cette structure partiellement dégagée reste à déterminer (radier de fondation ou autre) et en l'absence d'élément datant, rien ne permet de la caler chronologiquement.

2.5.3.2 Le Fait 3.2

Large de 0,80 à 1 m, cette structure orientée est-ouest est apparue sous 0,75 m de remblai. Partiellement reconnu, ce creusement recoupe des niveaux fortement anthropisé (F. 3.9 et 3.10) (**Fig. 27**). Le comblement supérieur de la structure est constitué de limon brun-gris contenant des fragments d'ossements humains remaniés. Le creusement est recoupé par une fosse moderne (F. 3.3) qui a livré des morceaux d'ardoises de couverture et de tomettes.
Le prolongement de cette structure vers l'ouest (tr. 2) et ou vers l'est (tr. 1) n'est pas confirmé. Néanmoins, il est intéressant de constater que l'axe oriental de cette structure est plus ou moins aligné avec le retour occidental du mur sud de l'abside de la chapelle Saint-Pierre (**Fig. 15**). Il pourrait donc s'agir de la tranchée de fondation du mur de la nef qui aurait été totalement récupéré. En l'absence de sondage nous ne pouvons confirmer cette hypothèse.

2.5.3.3 La fosse (F. 3.3)

Repéré en limite orientale de la tranchée, ce creusement large de 1,70 m apparu sous environ 0,80 m de remblai. Seul son bord ouest a été observé, sa surface totale n'est donc pas connue (**Fig. 27**) Son comblement supérieur est constitué d'un mélange de limon brun et de divers matériaux (pierres, fragments d'ardoises et de tomettes). Cette fosse recoupe nettement deux structures (F. 3.2 et 3.4) ainsi que le niveau anthropisé F. 3.9 dans lequel elle est creusée (**Fig. 27**). La fonction primitive de cette fosse de rejet au comblement moderne reste indéterminée.

2.5.3.4 Le Fait 3.4

Cette structure au plan incomplet (1,10 m sur 1,50 m), se prolonge sous la berme orientale de la tranchée. Son creusement de plan sub-rectangulaire, perce un niveau anthropisé (F. 3.8 et F. 3.9) dans lequel sont installées des sépultures (**Fig. 27**). La partie supérieure de cette structure est constituée de pierres de gros à moyen module apparaissant à environ 0,60 m sous la surface du sol. Aucune trace de mortier ou de d'assemblage cohérent entre les blocs n'est visible.
Difficile de rattacher cet empierrement aux autres vestiges présents sur le site (nécropole et chapelle). S'agit-il d'un reste de fondation ou bien d'une fosse remblayée avec des matériaux de construction ? De plus, l'absence d'élément datant ne permet pas de le caler chronologiquement.

2.6 Tranchée n°4

Elle a été implantée parallèlement et en bordure de la clôture nord de la parcelle. (**Fig. 5 et 28**) Cette tranchée large de 1,70 m et d'une longueur de près 7 m couvre une superficie de 11 m². Les vestiges apparaissent sous une couche de remblai épaisse de 0,45 à 0,60 m d'ouest en l'est. Le substrat a été atteint sur l'intégralité du sondage à une altitude moyenne de 75,05 m NGF.

Fig. 28 Photo et plan général de la tranchée 4 au 1/100 avec la coupe du Fait 4.1 au 1/20 et photo générale de la tranchée 4.
© Laurent Aubry

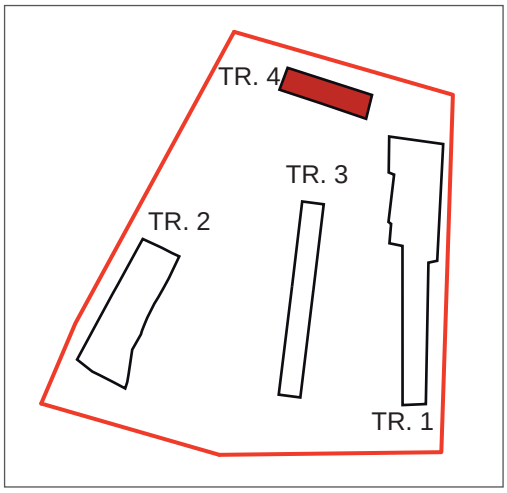

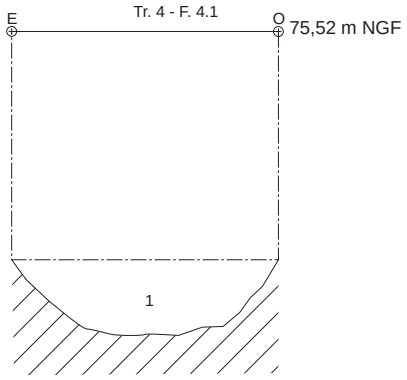

1- Limon argileux brun clair, homogène, fragments de TCA (*tegulae*), os et CDB.

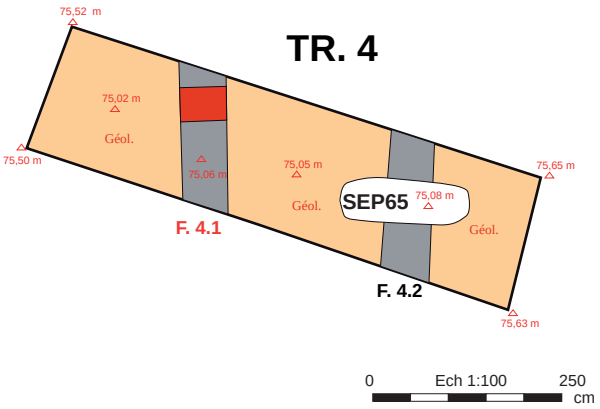

Vue générale de la tranchée 4 prise en direction de l'est. © Aubry L.

2.6.1 La sépulture

Une seule sépulture a été repérée dans cette tranchée (**Fig. 29**). La SP65 apparait à une altitude moyenne de 75,08 m NGF. Orientée ouest-est, elle est de forme rectangulaire aux extrémités arrondies. Ses dimensions plutôt modestes (1,70 m de long pour 0,60 m de large environ) ne permettent pas d'attribuer formellement cette tombe à un sujet adulte. Ce creusement est postérieur au fossé parcellaire (F. 4.2), sur lequel il s'installe perpendiculairement.

Fig. 29 Vue vers le sud de SP 65, tranchée 4.
© Laurent Aubry

2.6.2 Les vestiges fossoyés

Deux creusements pouvant être interprétés comme des tronçons de fossés parcellaires ont été identifiés dans la tranchée. Parallèles et espacés de deux mètres, ils étaient scellés par un niveau de remblai épais de 0,60 m. Le mobilier recueilli peut laisser penser qu'il s'agit de fossés parcellaires pouvant se rattacher à l'occupation antique identifiée un peu plus au nord (**Fig. 4**).

2.6.2.1 Le fossé F. 4.1

Ce creusement large de 0,70 m est orienté selon un axe nord-sud. Le sondage réalisé montre un profil en cuvette d'une profondeur allant de 0,20 m sous le décapage. Le comblement unique est constitué de limon argileux brun clair homogène. Il contenait quelques fragments de tuile gallo-romaine, des morceaux d'os (faune) et des inclusions de charbon de bois.

2.6.2.2 Le fossé F. 4.2

Ce creusement présente la même orientation et la même largeur que le fossé précédent, soit 0,70 m. Son comblement supérieur est également identique, mais aucun fragment de tuile gallo-romaine n'a été observé. Il est recoupé latéralement par le creusement d'une sépulture orientée est-ouest (SP 59).

2.7 Synthèse des éléments relatifs à la chapelle Saint-Pierre

Ce diagnostic a permis de compléter le plan de la chapelle dont seules les fondations des murs nord et ouest de l'abside avaient été mises au jour lors de la fouille de 1987. Le mur sud n'avait quant à lui pas été retrouvé car intégralement récupéré (Guigon 1987).
En effet, après son abandon définitif à une date indéterminée (entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} s. ?), cet édifice religieux a servi de carrière de pierres. Une note retrouvée dans un ouvrage (Breton 1989) indique qu'une partie des pierres de l'ancienne chapelle Saint-Pierre avait été revendue à un particulier à la fin du XVIII^{e} s (vers 1794)[1].
Les observations réalisées durant notre diagnostic confirment l'arasement important des fondations du bâtiment religieux. Comme pour le mur sud de l'abside du chœur de la chapelle, nous n'avons pas retrouvé la moindre trace de fondation en blocs de pierre pour la façade méridionale de la nef. Celle-ci semble avoir été totalement récupérée, du moins dans les parties recoupées par les tranchées de sondages n°1 et 3.

Les raisons de cette différence de traitement dans la démolition restent à déterminer mais il est possible que la pente naturelle du terrain en direction du sud soit une des explications. En effet, il est envisageable que les fondations méridionales de la chapelle n'aient pas été fondées aussi profondément que celles du mur nord qui, de fait, auraient été moins accessibles. En effet, les fondations conservées entament largement le substrat, ce qui ne semble pas être le cas pour celles du mur sud de la nef.

La réalisation de la tranchée n°1 a donc permis de retrouver le prolongement occidental du mur nord de l'abside matérialisé par des fondations constituées de moellons de granulite de gros et moyen modules assemblés avec une terre argileuse. Nous avons également identifié sur son extrémité orientale un élargissement conséquent de la structure maçonnée qui passe de 1,20 m à près de 2,80 m. Même si les dimensions de cet aménagement n'ont pas intégralement été observées, il est possible que celui-ci correspond à un plot de fondation supportant une construction. Celui-ci est implanté précisément à la jonction du mur de l'abside et de l'extrémité ouest du mur de la nef. Architecturalement et par comparaison avec des chapelles romanes existantes, la situation de ce plot maçonné pourrait participer à la construction d'un arc triomphal permettant de délimiter ces deux espaces de la chapelle (chœur et nef).

La tranchée n°3 réalisée parallèlement à la tranchée n°1 a permis d'identifier le prolongement oriental du mur nord de la nef sur une distance de 7 m. Ce dernier correspond à une fondation constituée de moellons de pierres liés à l'argile (F. 3.5). Sa largeur d'environ 1,20 m est semblable à celle observée sur l'extrémité du mur nord de l'abside (tr. 1, F. 1.3).
Difficile de donner des dimensions à ce type d'édifice religieux puisque celui-ci n'a pas totalement été reconnu au diagnostic. Nous pouvons néanmoins confirmer que la largeur extérieure de la chapelle est de 7 mètres (largeur du chœur du nord au sud) pour une longueur reconnue de 15 mètres entre l'extrémité orientale de l'abside mise au jour en 1987 et l'extrémité occidentale du mur de la nef (tr. 3, F. 3.5). Le pignon oriental de la chapelle correspondant au porche d'entrée devrait lui, se développer entre les tranchées 2 et 3.
Concernant la datation de l'édifice, nous serons prudents car aucun mobilier n'est associé aux vestiges que nous avons retrouvés. Nous resterons donc sur la proposition chronologique de Philipe Guigon abordée

1 Des particuliers rachetèrent même des petites chapelles de campagne. Ainsi, le sieur Phi lippe Blanchet de Fougères verse-t-il 130 livres pour « l'emplacement de la chapelle Saint-Pierre en Bais et des pierres qui s'y trouvent » (information de Dominique Taburel).

dans son rapport de 1987. Ce dernier datait la chapelle de l'époque romane, sans précision. « *Elle est antérieure à 1152, année où Saint-Mélaine de Rennes la possède* » (Guigon 1987 : 13)

2.8 Synthèse des éléments relatifs aux sépultures, perspectives

Les quatre ouvertures réalisées dans l'emprise du diagnostic ont permis de repérer 65 sépultures, attestées ou potentielles. Elles s'ajoutent aux 141 sépultures primaires déjà mises au jour lors de la fouille en 1986 et 1987 dans la parcelle qui jouxte notre terrain à l'est (**Fig. 10**). L'extension de l'occupation funéraire vers l'ouest se vérifie donc, tandis que l'apparent isolement de la SP65 dans la tranchée 4 tend à confirmer sa limite nord.

La densité de tombes est inégale selon les tranchées (**Fig. 30**). Elle est très forte dans la tranchée 2, de 0,8 tombes par m², avec plusieurs niveaux de recoupement. La tranchée 1 se distingue également, particulièrement dans sa partie nord. La répartition des inhumations y est comparable à celle observée en 1987. Dans la tranchée 3, la densité constatée est moins importante car on peine à discerner les creusements. Même si plusieurs sépultures ont été détruites par les creusements postérieurs (F. 3.4, F. 3.3, F. 3.2), la densité réelle y est probablement proche de celle observée dans les tranchées 1 et 2. Le maillage semble se relâcher vers le nord de la parcelle puisqu'une seule sépulture a été identifiée dans la tranchée 4.
Si la densité par tranchée doit être pondérée par le fait que les creusements sont incomplets, on retiendra également qu'un nombre indéterminé de creusements n'a pu être identifié à ce stade. De plus, si l'on fait une moyenne des densités par tranchée, on obtient un *ratio* d'environ 0,5 tombe au m² (**Fig. 30**). Ce chiffre est très proche de ce qui a été constaté lors de l'intervention de sauvetage : on dénombre 141 sépultures primaires pour une surface ouverte de 266 m², soit 0,53 sépultures au m², sans compter les dépôts secondaires (réductions, ossuaires). En appliquant ce taux à la surface de l'emprise (680 m²), on peut s'attendre à un chiffre de 300 à 400 sépultures.

	N sep.	surf. Tr. (m²)	Sep/m²
TR.1	27	50,6	0,53
TR.2	32	40	0,8
TR.3	5	25	0,2
TR.4	1	11	0,1
Total	**65**	**126,6**	**0,51**

Fig. 30 Densité des tombes par tranchée.
© Elsa Jovenet

L'état de nos connaissances à l'issue du diagnostic ne permet pas de préciser la durée de l'occupation funéraire. Si sa fondation à l'époque mérovingienne semble établie, la date de son abandon serait au plus tard celle de la destruction de la chapelle, qui pourrait intervenir dans le courant du XVII^{e} siècle (Guigon, Bardel 1987 : 323). Les indices de chronologie relative, observés notamment dans la tranchée 2 (trois niveaux de recoupement au minimum), confirment l'existence de plusieurs phases.

Le choix a été fait, en concertation avec le responsable d'opération, de ne fouiller aucune inhumation afin de préserver un ensemble homogène en vue d'une fouille potentielle. En effet, les données nécessaires à leur évaluation, tels que l'état de conservation des ossements ou la qualité des contenants notamment, sont déjà en partie connues grâce à l'opération de sauvetage. Elles sont de plus confirmées par les éléments mis au jour dans les tranchées lors du nettoyage manuel.

La qualité des os observés, qu'ils soient en place ou en position secondaire, offre de bonnes perspectives à l'étude biologique : estimation de l'âge et détermination du sexe des individus, évaluation de l'état sanitaire. Une population de type paroissial est attendue, rassemblant les deux genres et tous les âges. La présence concentrée de très jeunes sujets immatures dans la tranchée 2 doit alerter sur la possibilité d'un secteur dédié à cette catégorie de la population, opportunité rare dans ce type de contexte.
Les éléments d'architecture funéraire conservés suggèrent une même diversité dans la typologie des contenants pérennes que celle observée par P. Guigon et son équipe. Fragments de sarcophages en calcaire coquillier et dalles de schiste ont majoritairement été repérés dans la tranchée 1, soit dans la continuité de la partie de nécropole déjà fouillée (**Fig. 10**). Leur moindre fréquence dans les tranchées 3 et 2 pose question. L'apparente raréfaction de ces contenants « en dur » vers l'ouest traduit-elle un changement dans le statut des défunts, une modification des pratiques funéraires, une évolution spatiale, chronologique ou une conjonction de ces paramètres ? Ou n'est-ce là qu'une image biaisée, liée au hasard de l'implantation des tranchées ? Dans le cadre de cette problématique, l'analyse taphonomique devra s'attacher à déterminer l'existence de contenants en matériaux périssables comme des coffrages en bois, cercueils ou encore des cuves monoxyles. Par ailleurs, une attention particulière devra être portée à d'éventuelles inscriptions gravées puisque trois avaient été trouvées sur des dalles de schiste en 1987.

2.9 Étude du mobilier

À l'exception de deux tessons retrouvés dans le comblement supérieur d'une structure (Tr. 3, F. 3.8), tout le reste du mobilier (céramique et métallique) provient du niveau de décapage des remblais qui scellaient les vestiges archéologiques au contact des tranchées n°1, 2 et 3.

2.9.1 Le mobilier céramique par Françoise Labaune-Jean

L'intervention de diagnostic menée fin 2019 sur la commune de Bais (35), impasse Saint-Pierre, a livré deux petits lots de céramique se rapportant à la période médiévale.
Le premier lot (Tr. 3, décapage, à 0,60 m de la surface entre F. 3.4 et F. 3.5) regroupe 14 tessons correspondant à deux objets. Le premier est un tesson de bord de pot (coquemar) de type pot 3-1 à lèvre vertical. (**Fig. 31**) Les tessons restants permettent de restituer le profil presque complet d'un pot en céramique rose-bleue de Laval (GT : Laval 16a). Ce récipient se compose d'un fond plat, d'une panse ovoïde dont la surface externe est cannelée sur toute la hauteur, d'un col court et d'une petite lèvre en bourrelet à méplat rainuré. Le rebord est aménagé de deux tenons horizontaux peu épais placés en vis-à-vis. Il accueille également le départ d'une anse plate, marquée d'une estampille en croix. Ce type de vase correspond au modèle de pot 13-7 caractérisant les productions de Laval et sa région (Moreau 2017, 74). On le rencontre sur une large période, mais avec une fréquence plus importante dans les contextes de la fin XIII^{e} – début XV^{e} siècle.
Le second lot (Tr. 3, F. 3.8) se limite à deux tessons de panse appartenant à un même récipient à pâte claire, assez fine et à glaçure externe de teinte verte. L'aspect général de ces tessons ne permet pas d'envisager une datation avant la fin du XV^{e} siècle.

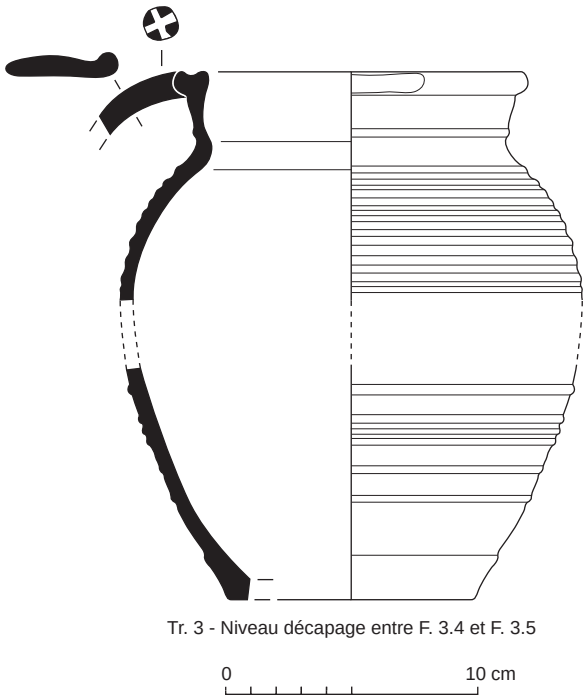

Fig. 31 Restitution du pot en céramique rose-bleue de Laval, découvert durant le décapage de la tranchée n°3.
© Françoise Labaune-Jean

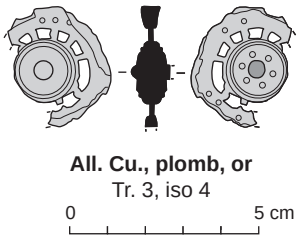

Fig. 32 Relevé de l'objet en métal de la tranchée 3, isolat 4.
© Françoise Labaune-Jean

2.9.2 Le mobilier métallique par Françoise Labaune-Jean

L'opération a livré également un objet métallique retrouvé au détecteur de métaux dans la tranchée 3 (iso. 4 à 0,60 m de la surface). Il a été retrouvé à l'aplomb du Fait 3.10 qui est interprété comme un niveau fortement anthropisé dans lequel sont installées des sépultures.
Il s'agit d'un élément composite à base d'alliage cuivreux et de plomb, qui présente de plus quelques traces de dorure encore en place (**Fig. 32 et 33**).
Il se présente sous la forme d'un disque bombé à centre marqué d'une demi perle sur les deux faces. Une des deux est cassée ou bien correspond à l'arrachement d'un agencement différent, de type axe ? Le profil du disque, des deux côtés, est agrémenté de moulures et cannelures, lui donnant un aspect en gradin. Sur une des faces, la surface lisse montre la présence de six motifs circulaires en léger relief disposés régulièrement (disposition en hexagone). L'altération de l'autre face ne permet pas de dire si ces cercles s'y retrouvent également. Sur le pourtour du disque central, de petits rayons courts (7 conservés) assurent la jonction avec une bordure en cercle de 0,5 cm de largeur. Cette partie est mal conservée mais présente tout de même les restes d'un décor de perles espacées régulièrement sur le bandeau et présent sur les deux faces. L'objet est assez dense du fait du plomb utilisé en remplissage interne et recouvert d'alliage cuivreux. La dorure à la feuille d'or est conservée sur les rayons et ponctuellement sur le disque central. Malgré l'altération actuelle de l'état de cet objet, il est possible de voir qu'il est de belle facture, plutôt soigné et destiné à être vu des deux côtés.
Son interprétation est beaucoup plus difficile à avancer. Plusieurs pistes sont à discuter. Il ne s'agit pas d'un élément vestimentaire ou d'une pièce de parure, à moins qu'il est pu être éventuellement utilisé comme pendentif ou comme rouelle-fermoir à l'image d'un des colliers en or découvert à Boscoreale (Italie) (**Fig. 34**). Pour les vêtements, il existe des fibules en forme de roue mais les comparaisons montrent que la composition et surtout l'épaisseur est vraiment différente de l'objet découvert à Bais. La gamme des rouelles en forme de roue s'avère également trop fine pour être comparable. L'allure générale évoque la figuration d'une roue avec un réel traitement en volume. Il pourrait peut-être s'agir d'une reproduction miniature de char, ce qui semble, pour le moment, l'hypothèse la plus vraisemblable. Les exemplaires existant pour l'Antiquité offrent en effet un volume plus

prononcé comme ici, même si les comparaisons recensées pour le moment sont plus sobres et présentent des roues moins ouvragées (**Fig. 35**). L'aspect de la pièce semble correspondre à une datation ancienne, permettant d'envisager une production de l'Antiquité ou du haut Moyen Âge, mais cette proposition ne peut être étayée pour le moment. La recherche de comparaisons entreprise s'avère plutôt infructueuse pour le moment, mais elle va être poursuivie.

Données techniques :
Métaux mixtes (All. cuivreux, plomb, or). NR : 2 ; NMI : 1.
Dimensions et poids : 3 cm de diam conservé ; 0,4 à 1 cm d'épaisseur ; 13,12g.
Datation proposée : Antiquité ? haut Moyen Âge.
Comparaisons : aucune (recherche en cours).

Fig. 33 Vue d'une des faces (1) et détail de l'arrachement central et des traces d'or (2).
© Françoise Labaune-Jean

Fig. 34 Éléments avec motif de roue : Collier en or de Boscoreale (1) conservé au musée du Louvre, fibule de Vienne, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (2), Rothenstein (All) (3)
© source Artefact

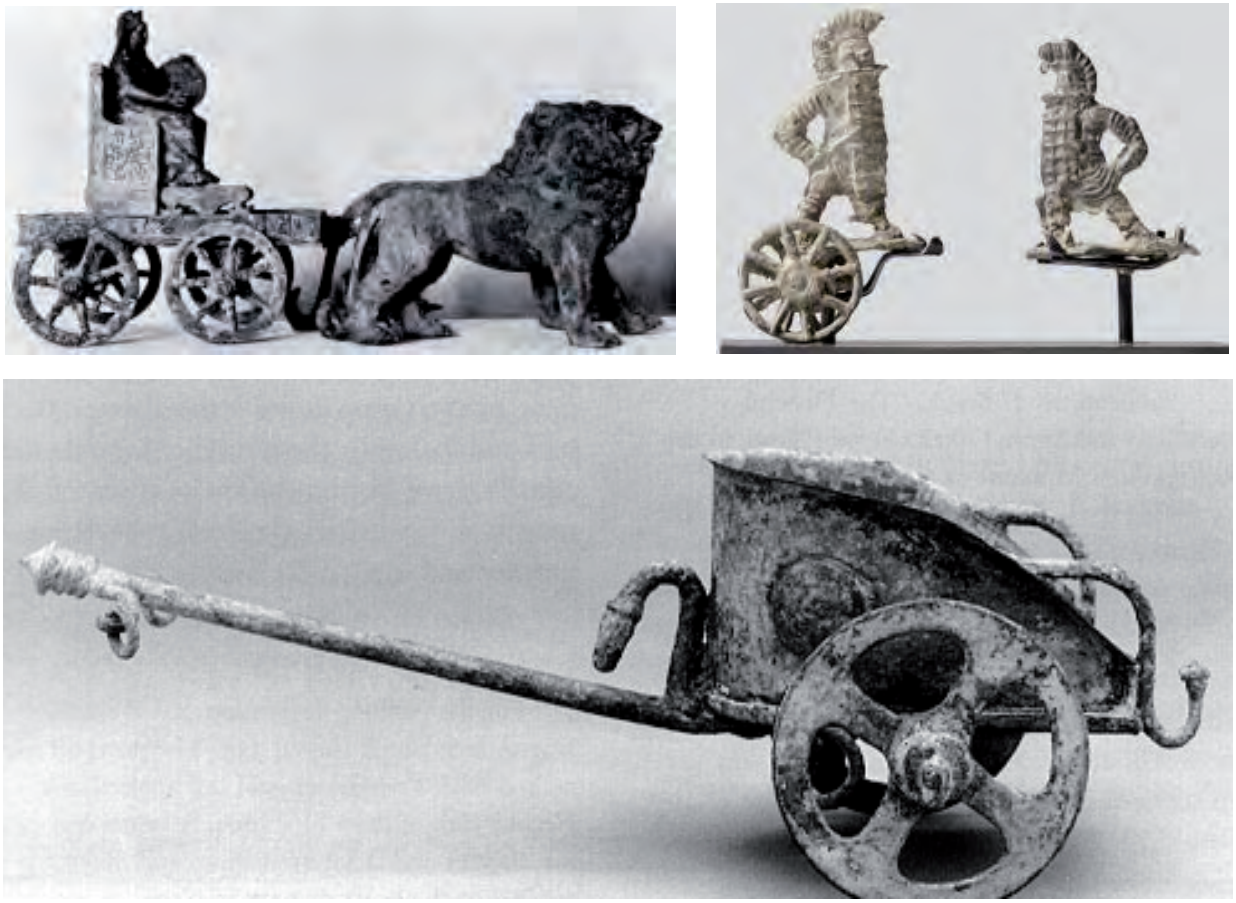

Fig. 35 Exemples de chars miniatures (provenances inconnues).
© source Artefact

2.9.3 Étude numismatique par Paul-André Besombes

Ce diagnostic a livré trois monnaies et un plomb à sceller. Ce mobilier a été retrouvé au détecteur de métaux lors du décapage des tranchées n°1, 2 et 3. Chaque objet a été le plus précisément possible localisé (situation et profondeur d'enfouissement dans le sondage) avant de recevoir un n° d'isolat.

2.9.3 1 Identifications

Poids des monnaies en grammes, orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire et module du flan, du plus petit au plus grand, en millimètres. Degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'inventaire des trouvailles monétaires Suisses (*Bulletin ITMS*, 2, 1995, p. 1-25) :

U 0 indéterminé C 0 indéterminé
U 1 non à peu usé C 1 non à peu corrodé
U 2 légèrement usé C 2 légèrement corrodé
U 3 usé C 3 corrodé
U 4 fortement usé C 4 fortement corrodé
U 5 fruste C 5 entièrement corrodé.

Tr. 1, iso. 1 (à 0,70 m de la surface).
Duché de Bretagne.
Monnayage anonyme du XII-XIIIe siècles (Constance [1186-1202], Arthur [1202], Guy de Thouars [1202-1206 et 1207-1213]), denier.
+ DVX BRITANNIE ; croix dans un polylobe.
[+ NAN]T[IS CIVI] ; croix pattée.
(1,05 g. ; - ; 20 mm). U 3 ; C 1.
Jézéquel n° 34.

Tr. 2, iso. 2 (à 0,80 m de la surface).
Duché de Bretagne.
François Ier-François II (1442-1488), double-denier.
[FRANCISCVS] DVX [BRIT] (lettre d'atelier illisible) ; hermine enchaînée passant à gauche, une moucheture au-dessus.
MONETA BRITANNIE ; croix pattée en sautoir, une moucheture aux 1 et 4.
(1,29 g. ; 6 h. ; 20,4 mm). U 4 ; C 1.
Jézéquel n° 398.
Tr. 3, iso. 5 (à 0,80 m de la surface).
Dombes, Gaston (1627-1650), denier tournois.
GASTON [V FP D] ; buste lauré à droite.
[DENIER TOURNOIS 16... ; deux lis sous un lambel, un grand A sous les lis]
(1,72 g. ; - ; 15,4 mm). U 2 ; C 4.
PA n° 5214.

Tr. 2, iso. 3 (à 0,70 m de la surface)
Plomb à sceller de forme ovalaire.
Époque indéterminée.
(4,31 g.).

3. Bibliographie générale

Aubry 2004
AUBRY (L.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Bourg,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 10 p.

Baneat 1927
BANEAT (P.) — *Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire, archéologie, monuments, tome 1,* Rennes, 574 pages.

Breton 1989
BRETON (Y.) — *Le District de La Guerche, 1789-1795 : 32 communes dans la tourmente révolutionnaire,* édition Nouette Bréteil, 314 pages.

Chedeville, Guillotel 1984
CHEDEVILLE (A.), GUILLOTEL (H.) - *La Bretagne des saints et des rois, Vle-Xe siècle,* éditions Ouest-France, Rennes, 423 pages.

Chedeville, Tonnerre 1994
CHEDEVILLE (A.), TONNERRE (N.-Y.) — *La Bretagne féodale, Xle-XIIIe siècle, 1987-1994,* éditions Ouest-France, Rennes, 426 pages.

Durand 2016
DURAND (J.-C.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons, ensemble 1, étang de Daniel « Occupations laténiennes et gallo-romaines »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 2 vol., 915 p.

Durand 2017
DURAND (J.-C.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Frêne « Un enclos funéraire du 1er âge du Fer »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 99 p.

Durand 2018
DURAND (J.-C.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Frêne 2 « Une occupation principalement antique du Ier au IIIe de notre ère »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 283 p.

Durand 2018
DURAND (J.-C.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons, ensemble 2 « Habitat de la Tène finale et production potière de la fin de la Tène finale jusqu'au début du Ile s. ap. J.-C. »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 494 p.

Guigon 1986-1987
GUIGON (P.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Chapelle Saint-Pierre, Fouille de sauvetage,* SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 203 p.

Guigon, Bardel 1987
GUIGON (P.), BARDEL (J.P.) — Nécropoles et sarcophages du Haut-Moyen-Age en Bretagne, *R.A.O.* tome 4, 1987, pp. 133-148.

Jezequel 1998
JEZEQUEL (Y.) — *Les Monnaies des Comtes et Ducs de Bretagne,* Tours, 1 volume

Le Boulanger 2006
LE BOULANGER (F.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Bourg Saint-Pair « Une occupation antique au nord de la nécropole du haut Moyen Age »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 72 p.

Le Boulanger 2011
LE BOULANGER (F.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Places de l'église et de l'ancien marché et voiries autour de l'église Saint-Marse « Des tombes du Haut Moyen-Age auprès de l'église »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 73 p.

Lecampion 2013
LECAMPION (F.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Chemin Vert,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 31 p.

Lecampion 2013
LECAMPION (F.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Marcé,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 42 p.

Mentele 2011
MENTELE (S.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons « Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 359 p.

Mentele 2012
MENTELE (S.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 148 p.

Mentele 2014
MENTELE (S.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons, ensemble 5 « Un enclos circulaire du Bronze final/Premier âge du Fer »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 79 p.

Meuret 1990
MEURET (J.-C.) — l'antique statuette tricéphale et ithyphallique de Bais (35). *R.A.O.* tome 7, 1990, pp. 87-91.

Meuret 1993
MEURET (J.C) — *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge),* Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, supp. n°4, 1993, 656 pages.

Moreau 2017
MOREAU (Cl.) — Le site de production de la Hardelière à Laval (fin XIIIe – début XVe siècle) *in* HENIGFELD (Y.) *dir. — La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle.* Projet collectif de recherche (2012-2016). Rapport final du programme pluriannuel. Nantes, 2017, vol. 1, 66-77.

Le Cloirec 2005
LE CLOIREC (G.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Carrière des Vallons,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 29 p.

Poey d'Avant 1858-1862
POEY D'AVANT (F.) — *Monnaies féodales de France,* Paris, 3 volumes.

Pouille 2007
POUILLE (D.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Fresne,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 30 p.

Pouille 2009
POUILLE (D.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Le Hameau du Fresne,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 35 p.

Pouille 2011
POUILLE (D.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), Bourg Saint-Pair « Un domaine rural de la campagne des Redions »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 519 p.

Pouille 2011
POUILLE (D.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), 22 rue des Fontaines,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de diagnostic, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 32 p.

Sundick 1978
SUNDICK (R.) — *Human Skeletal growth and age determination, Homo,* Band XXIX, 4, 1978, p. 228-249.

Texier-Le Puil 2010
TEXIER-LE PUIL (M.) — *Bais (Ille-et-Vilaine), lotissement-lot n° 25 « l'ensemble funéraire antique de Bais, le hameau du Fresne »,* Inrap GO, Cesson-Sévigné, Rapport Final d'Opération de fouille, SRA Bretagne, Rennes, 1 vol., 302 p.

Ubelaker 1984
UBELAKER (D.H.) — Possible identification from radiographic comparison of frontal sinus patterns. *In* RATHBUN (A.), BUIKSTRA (J.E.) (éd.) — *Human Identification. Case Studies in Forensic Anthropology,* Springfield, IL: C.C. Thomas., pp. 399-411.

4. Conclusion

Les données recueillies durant cette opération apportent des informations nouvelles mais partielles sur l'occupation ancienne de la parcelle. La fouille entreprise en 1986 et 1987 par Philippe Guigon avait déjà permis de mettre au jour un important cimetière du haut Moyen Âge et le chœur en abside d'une chapelle de style roman.

Les quatre tranchées de sondage réalisées durant notre diagnostic ont permis de confirmer le prolongement occidental de la chapelle Saint-Pierre sur la parcelle étudiée. Orienté classiquement est-ouest, ce bâtiment présente une largeur reconnue de 7 m. Bien que n'ayant pas identifié son pignon oriental, nous pouvons néanmoins préciser que la longueur de l'édifice est supérieure à 15 mètres. Le diagnostic a également permis d'identifier un aménagement architectural à la jonction entre le mur de l'abside et l'extrémité ouest du mur de la nef. Celui-ci pourrait participer à la construction d'un arc triomphal permettant de délimiter les deux espaces de la chapelle : chœur et nef.
Les premières observations faites durant cette opération ont rapidement montré le très mauvais état de conservation de l'édifice, confirmant ainsi les premières observations faites durant la fouille dirigée par P. Guigon.
La datation avancée par l'archéologue pour cet édifice n'a pas été confirmée par le diagnostic. Nous savons seulement que cette construction est postérieure aux sépultures mérovingiennes d'après la stratigraphie et antérieure au milieu du XII^{e} siècle selon les sources historiques disponibles.

Le diagnostic a également permis de mettre au jour un nombre très important de sépultures sur les 127 m² d'ouverture (plus ou moins 65 sépultures). Ces dernières sont irrégulièrement réparties puisque que deux tranchées (tr. 1 et tr. 2) ont livré une très forte densité de tombes, équivalente à celle observée durant la fouille de 1986 et 1987, tandis que les deux autres (tr. 3 et tr. 4) ont livré un nombre beaucoup moins important de tombes. Concernant la tranchée 3, il est plus que probable qu'un certain nombre d'entre elles n'aient pas été vues du fait de la difficulté à discerner les creusements dans des niveaux fortement anthropisés, et que d'autres aient été détruites par les remaniements postérieurs. La présence d'une unique sépulture dans la tranchée 4 pourrait révéler la limite de l'extension de l'espace funéraire vers le nord de la parcelle. Néanmoins, nous préférons rester prudent sur cette hypothèse car le sondage n'est large que de 1,70 m pour une surface explorée qui n'excède pas 11 m².
La dispersion des sépultures confirme l'extension de l'ensemble funéraire vers l'ouest et vers le sud. Le diagnostic montre également l'existence de plusieurs phases chronologiques dans la mise en place des inhumations puisque des recoupements ont été observés au contact de la tranchée 2.
L'état de conservation des ossements est satisfaisant voire bon, offrant ainsi de belles perspectives d'étude pour l'anthropologie funéraire, fait plutôt rare pour les nécropoles rurales en Ille-et-Vilaine.

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des tranchées de sondage

N° Tr.	Fait	Epaisseur stérile	Identification	Description remplissage sup.	Mobilier datant	Datation	Longueur	Largeur	Profondeur	Commentaire
1	1.1	1,05	fossé où tranchée	limon argileux brun avec des inclusion de pierres	non	Moderne ?	2,00	0,35/0,50		
1	1.2	0,90	fossé où tranchée	limon argileux brun clair avec des inclusion de pierres et des fragments d'ardoises	non	moderne		0,70	0,20	
1	1.3	0,40	radier	pierres (granulite) liées avec de la terre argileuse	non	XII^{e}		1,20		Fondations mur nord de la nef
1	1.4	0,40	radier	pierres (granulite) liées avec de la terre argileuse	non	XII^{e}		2,80		massif de fondation
1	1.5	0,40	radier	pierres (granulite) liées avec de la terre argileuse	non	XII^{e}		2,80		massif de fondation
1	1.6	0,65	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, fragments calcaire, ardoises..)	non	indéterminée				
1	1.7	0,65	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, fragments calcaire, ardoises..)	non	indéterminée				
2	2.1	0,35	fosse empierrée	limon argileux brun et pierres	non	indéterminée	1,40	0,70		
3	3.1	0,75	Fosse empierrée ou radier ?	limon argileux brun et pierres de différents modules	non	indéterminée		0,80/0,90		
3	3.2	0.75	fossé ou tranchée ?	limon argileux brun-gris	non	indéterminée		0,80/1,00		
3	3.3	0.80	fosse	limon brun mélangé avec des pierres, fragments ardoises toiture et tomettes	non	moderne		1,70		
3	3.4	0.60	fondation où fosse	Blocs de pierres de différents modules	non	indéterminée	1,50	1,10		fondation ou bien d'une fosse remblayée avec des matériaux de construction ?
3	3.5	0.54	radier	pierres (granulite) liées avec de la terre argileuse	non	XII^{e}		1,20		
3	3.6	0.83	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (pierres, CDB, TC, ossements, ardoises..)	non	indéterminée				
3	3.7	0.67	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, ossements, ardoises..)	non	indéterminée				
3	3.8	0,89	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, ossements, ardoises..)	non	XV^{e}				
3	3.9	0,89	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, ossements, ardoises..)	non	indéterminée				
3	3.10	0.70	niveau fortement anthropisé	limon argileux gris-brun avec de nombreuses inclusions (CDB, TC, ossements, ardoises..)	non	indéterminée				

2. Inventaire du mobilier archéologique

Inventaire du mobilier céramique

Contexte			Matériau	Comptage		Objet			stockage		
Tr.	Fait	Us		NR	NMI	usage	description	datation	état	condit.	caisse
3	entre 3-4 et 3-5	décap.	céramique	14	2	vaisselle	bord de coquemar en commune locale et restes d'un pot en céramique rose-bleue	XIV-début XV^{e} s.	frag. avec remontage	1 sac	1
3	F3-8		céramique	2	1	vaisselle	panse de récipient à glaçure verte	moderne	frag.	1 sac	1

Inventaire du mobilier métallique

N° Isolat	N° tranchée	Identification	Commentaire
1	Tr. 1	Monnaie	Monnayage anonyme du XII-XIII^{e} siècles, denier
2	Tr. 2	Monnaie	François Ier-François II (1442-1488), double-denier
3	Tr. 2	Plomp à sceller	Epoque indéterminée
4	Tr. 3	Objet (All. cuivreux, plomb, or)	Antiquité ? haut Moyen Âge ?
5	Tr. 3	Monnaie	Dombes, Gaston (1627-1650), Denier tournois

3. Liste des figures

Fig. 1 : Localisation du diagnostic archéologique sur extrait de la carte IGN au 1/10 000.
Fig. 2 : Localisation du diagnostic archéologique sur extrait de la carte géologique au 1/25 000.
Fig. 3 : Report des interventions archéologiques récentes sur la commune de Bais et en périphérie proche du diagnostic sur le cadastre récent.
Fig. 4 : Localisation des sites et indices de sites archéologiques répertoriés à la carte archéologique du SRA de Bretagne sur la commune de Bais et dans son environnement proche.
Fig. 5 : Plan général du site avec l'implantation des quatre tranchées et des vestiges fossoyés sur fond de plan cadastral moderne au 1/200.
Fig. 6 : Contexte environnemental de la parcelle à diagnostiquer.
Fig. 7 : Mise en place de protection avant le rebouchage dans la tranchée 1.
Fig. 8 : Mise en place de protection avant le rebouchage dans la tranchée 2.
Fig. 9 Vue aérienne de la fouille réalisée entre octobre 1986 et le mois de juin 1987.
Fig. 10 : Plan de la fouille menée par P. Guigon (1986-1987) et plan des sépultures repérées par le diagnostic.
Fig. 11 Photos et plan général de la tranchée 1 avec localisation des vestiges mis au jours au 1/100.
Fig. 12 : Plan au 1/100 de la tranchée 1.
Fig. 13 : Vue générale vers le nord de la partie nord de la tranchée 1.
Fig. 14 : Cliché annoté de la tranchée 1 : SP 53 à SP 55 et fondations de la chapelle (F 1.3, F 1.4).
Fig. 15 : Proposition de restitution des murs sud et nord de la chapelle sur le plan général au 1/200.
Fig. 16 : Plan général de la tranchée 1 au 1/100 avec photo détaillée des Faits 1.3, 1.4 et 1.5.
Fig. 17 : Plan général de la tranchée 1 au 1/100 avec photo et coupe au 1/20e du Fait 1.2.
Fig. 18 : Plan au 1/100 de la tranchée 2.
Fig. 19 : Vue vers l'ouest du tiers sud de la tranchée 2.
Fig. 20 : Vue zénithale et vers l'ouest du premier palier de la tranchée 2.
Fig. 21 : Tranchée 2 : mise en évidence de quatre niveaux de sépultures.
Fig. 22 : Coupe sud de la tranchée 2 : SP 1 (au premier plan, contour de SP 2).
Fig. 23 : Tranchée 2 : mise en évidence d'une concentration d'immatures.
Fig. 24 : Plan général de la tranchée 3 au 1/100 avec photo détaillée du Fait 3.1.
Fig. 25 : Plan au 1/100 de la tranchée 3.
Fig. 26 : Vue zénithale et vers le sud de la tranchée 3 : le crâne affleurant de SP33 et une probable réduction.
Fig. 27 : Plan général de la tranchée 3 au 1/100 avec photo détaillée des Faits 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5.
Fig. 28 : Photo et plan général de la tranchée 4 au 1/100 avec la coupe du Fait 4.1 au 1/20 et photo générale de la tranchée 4.
Fig. 29 : Vue vers le sud de SP 65, tranchée 4.
Fig. 30 : Densité des tombes par tranchée.
Fig. 31 : Restitution du pot en céramique rose-bleue de Laval, découvert durant le décapage de la tranchée n°3.
Fig. 32 : Relevé de l'objet en métal de la tranchée 3, isolat 4.
Fig. 33 : Vue d'une des faces (1) et détail de l'arrachement central et des traces d'or (2).
Fig. 34 : Éléments avec motif de roue : Collier en or de Boscoreale (1) conservé au musée du Louvre, fibule de Vienne, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (2), Rothenstein (All. ; 3).
Fig. 35 : Exemple de chars miniatures (provenances inconnues).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Chronologie
Antiquité romaine, Époque médiévale, haut Moyen Âge, Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine

Sujets et thèmes
Édifice religieux, Structure funéraire, Structure agraire, Fosse, Sépulture, Tranchée de fondation, Radier de fondation

Mobilier
Céramique, Objet métallique, Parure, Monnaie

Ille-et-Vilaine, Bais, impasse Saint-Pierre

La présente intervention archéologique réalisée dans la commune de Bais (Ille-et-Vilaine) résulte d'un projet de construction d'une maison individuelle. Cette opération a été effectuée par une équipe de trois archéologues de l'Inrap du du 4 au 8 novembre 2019.
Les données recueillies durant cette opération apportent des informations nouvelles mais partielles sur l'occupation ancienne de la parcelle. La fouille entreprise en 1986 et 1987 par Philippe Guigon avait déjà permis de mettre au jour un important cimetière du haut Moyen Âge et le chœur en abside d'une chapelle de style roman.
Les quatre tranchées de sondage réalisées durant notre diagnostic ont permis de confirmer le prolongement occidental de la chapelle Saint-Pierre sur la parcelle étudiée.
Les premières observations faites durant cette opération ont rapidement montré un très mauvais état de conservation de l'édifice confirmant ainsi les premières observations faites durant la fouille ancienne.
La datation de cet édifice n'a pas été confirmée par ce diagnostic. Nous savons seulement que cette construction est postérieure aux sépultures mérovingiennes (données de fouille 1986 et 1987) mais antérieure au milieu XII^{e} selon les sources historiques disponibles.
Le diagnostic a également permis de mettre au jour un nombre très important de sépultures sur les 127 m² d'ouverture (plus ou moins 65 sépultures). Ces dernières sont irrégulièrement réparties puisque que certaines tranchées (tr. 1 et tr. 2) ont livré une très forte densité de sépultures, équivalente à celle observée durant la fouille de 1986 et 1987, tandis que d'autres (tr. 3 et tr. 4) ont livré, comparativement aux deux tranchées précédentes, un nombre beaucoup moins important de tombes.
La répartition des sépultures confirme l'extension de l'ensemble funéraire vers l'ouest et vers le sud. Le diagnostic montre également l'existence de plusieurs phases chronologiques dans la mise en place des sépultures puisque des recoupements ont été observés au contact de la tranchée 2.
L'état de conservation des ossements est satisfaisant voir bon, offrant ainsi de belles perspectives d'études pour l'anthropologie ce qui est plutôt rare sur les nécropoles rurales en Ille-et-Vilaine.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr